

anti^{éco}ane

la revue économique et sociale
des antilles guyane

N° 71

L'année économique et sociale 2008 en Guyane

- Synthèse régionale**
2 *Guyane 2008 : l'inflation se renforce et la croissance se tasse*
- Contexte national et international**
3 *La crise financière atteint l'économie mondiale*
- Actualités**
5 *Chronologie de l'année 2008 en Guyane*
- Commerce extérieur**
6 *Près d'un milliard de déficit*
- Épargne-crédit**
8 *L'activité des établissements de crédits résiste à la crise financière en 2008*
- Fiscalité**
10 *La situation de la fiscalité directe locale en Guyane*
- Finances Publiques**
12 *Le dispositif de restructuration financière et d'accompagnement des communes de Guyane*
- Création d'entreprise**
14 *Les services : premier secteur de créations*
- Prix de détail**
16 *L'inflation toujours à un niveau élevé en 2008*
- Pêche - Forêt**
18 *La pêche côtière artisanale en Guyane*
- Orpillage**
20 *Production aurifère en baisse*
- Spatial**
22 *Une activité opérationnelle particulièrement soutenue*
- Transport**
24 *Les perspectives des transports routiers en Guyane*
- Automobile**
26 *Le neuf comme l'occasion en baisse*
- Tourisme**
27 *La fréquentation hôtelière en hausse de 19 %*
28 *L'offre touristique se diversifie*
- Emploi-chômage**
30 *Plus de demandeurs d'emplois indemnisés en 2008*
32 *Plus d'emplois pour les hommes et plus de chômage pour les femmes*
- Revenus**
34 *Les disparités de revenus*
- Territoire**
36 *Un territoire à plusieurs vitesses*
- Politique de la ville**
38 *Un logement sur quatre à Cayenne*
- Enseignement**
40 *2008, une année en demi-teinte*
- Formation**
42 *La Formation Professionnelle Continue : un chantier à ciel ouvert*
- Santé**
44 *L'hypertension : un coût de plus en plus élevé en Guyane*
- Démographie**
46 *Les naissances marquent le pas en 2008*

Édito

Deux semaines de blocage font de 2008 une année exceptionnelle. Mais il est en même temps trop tôt pour en tirer toutes les implications, d'autant que beaucoup d'effets de ces événements ne sont perceptibles qu'à partir de 2009.

Alors en attendant d'avoir plus de recul, nous nous en tiendrons à ce qui a affecté l'ensemble de l'année. Toujours avec la même volonté de faire que l'Année Économique et Sociale soit le regard croisé d'administrations et organismes publics de Guyane, sur l'année écoulée.

Une édition 2008 qui s'est ouverte à :

- Roland Delannon, Directeur de Carif-Oref Guyane
- Maryse Ferrand, du Pôle Emploi Guyane
- Éric Madeleine, du Comité du Tourisme de Guyane
- Christophe Mascitti, de la Direction Départementale de l'Équipement de Guyane

Mais où se retrouvent nos partenaires traditionnels, certains plus anciens que d'autres, avec une pensée particulière pour ceux qui nous quittent et qui se reconnaîtront :

- Jean Claude Hernandez, Directeur Régional des Services Fiscaux de Guyane
- Abdoul Cissé (stagiaire UAG) et Fabian Blanchard (Directeur) de l'Ifremer, ainsi que Laurent Cassius, de la Direction régionale des affaires maritimes de Guyane
- Stéphane Attali, de l'agence de Guyane de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer
- Morgane Beaudouin et Louis-Alexis Chenat de l'Agence Française de Développement - Guyane
- Laurence Besançon, du Centre de Ressources Politique de la Ville de Guyane
- Claude Conan de la CGSS de Guyane et Jean-Yves Giroit de la DRSCM de Guyane
- Jean-Luc Lefévre, de la Direction régionale de l'industrie et de la recherche Antilles-Guyane
- Claude Michaud, du Rectorat de Guyane
- Jean-Philippe Zébus, du Cnes

Qu'ils soient toutes et tous remerciés ... tout comme les agents de l'Insee (titulaires, VCAT, stagiaires), qu'ils écrivent ou qu'ils relisent, qu'ils s'occupent de la maquette, des relations avec les imprimeurs ou avec la presse, de la mise sur site ...

Jean-Claude COURBAIN

Guyane 2008 : l'inflation se renforce et la croissance se tasse

Avec seulement un tassement de la croissance en 2008, l'économie guyanaise résiste encore à la récession, qui atteint la France et plus généralement l'économie mondiale. Mais elle devrait échapper plus difficilement à la poursuite de la crise économique en 2009. D'autant que la crainte ambiante de récession, tenace et antérieure à la crise, peut y aider.

La croissance en valeur du PIB de la Guyane en 2008 est aussi forte qu'en 2007 (7%). Mais plus encore qu'en 2007, elle est cassée par la montée de l'inflation, qui la ramène en volume à 3,4% (contre 4,1% l'an dernier). Cette situation est relativement atypique, puisque principalement du fait de la crise économique, l'inflation marque un net repli au plan mondial et singulièrement en France.

Un tassement qui ne tient pas à une détérioration des principaux facteurs de la croissance, mis à part l'atonie de la consommation des ménages (+1,6% en volume) et l'évolution en valeur des importations (+20%) et des exportations (-15%). Il y a même une croissance en volume particulièrement forte des investissements d'une part (+22%), de la valeur ajoutée du BTP d'autre part (+17%).

La progression de l'encours de crédits des établissements bancaires, toutes zones confondues, est de même importance (12% contre 5,8% en 2007). C'est au profit des collectivités locales (+18%), des entreprises (+15%), et dans une moindre mesure des ménages (+12%). Pour ces derniers en effet, seul le crédit à l'habitat progresse, alors que le crédit à la consommation marque le pas.

Dans une telle conjoncture, les taxes à la consommation pèsent d'autant plus sur les ménages, alors qu'elles sont vitales pour les collectivités locales. Le déploiement en cours de la fiscalité locale directe est donc particulièrement opportun. Surtout qu'il va de pair avec la mise en place d'un dispositif de restructuration financière et d'accompagnement des communes de Guyane. Mais les ménages comme les territoires sont en situation de disparité, grande et croissante, aucune politique publique ne pouvant en faire abstraction. Alors que s'y ajoute un déficit de la formation initiale, que ne peut combler une formation continue trop compartimentée.

Si la création d'emploi reste dynamique, elle n'a pas pris sur un chômage qui reste important et de longue durée. Faut-il donc désespérer, en constatant que les exportations d'or sont en baisse de 27%, ce qui semble résulter en grande partie d'une baisse de 50% de la production aurifère. Elle serait elle-même la conséquence de l'évolution des réglementations sur l'environnement et la biodiversité. Non puisque la part de l'orpaillage illégal dans les exportations devrait aussi diminuer, du fait des opérations en cours.

Mais surtout, aucun lancement ni satellite n'a manqué à l'appel d'une riche année spatiale, en même temps que s'achevaient les travaux d'infrastructure du centre de lancement Soyouz, ainsi que ceux de montage du portique mobile Véga. Alors que commençaient les travaux de génie civil des bâtiments d'accueil des moyens des antennes de suivi et de contrôle des satellites de la constellation Galileo.

Mais enfin parce que si la pêche crevettière décline, la pêche aux vivaneaux et la pêche côtière se maintiennent. Cette dernière ne parvient toutefois pas à répondre à la demande, en début et en fin d'année. Encore lui faut-il réussir l'ouverture vers des marchés extérieurs, qui lui donnerait un second souffle. Cela passe par une normalisation sanitaire des petits navires.

Une analyse plus fine montre un repli de l'activité au dernier trimestre 2008, sans doute en partie lié aux deux semaines de blocage. Les résultats annuels n'ont pas été affectés et il en a résulté une chute des prix des carburants, suivie d'un coup d'arrêt dans l'envolée des prix alimentaires. Il ne manque plus que de maîtriser les prix des services, pour redonner ses chances à la croissance.

Jean-Claude COURBAIN

La crise financière atteint l'économie mondiale

Le ralentissement de la croissance amorcé en 2007 s'est transformé en récession à partir de septembre 2008. Tous les pays sont concernés et la récession devrait se confirmer en 2009. La France est touchée par la crise comme ses principaux partenaires commerciaux. Seuls, les pays émergents devraient conserver une croissance positive en 2009. La région Caraïbe pourrait être pénalisée par le recul prévisible du tourisme. Les prix des matières premières, très volatiles en 2008, devraient se stabiliser à un niveau, modéré par le recul de la demande mondiale.

Au quatrième trimestre 2008, le produit intérieur brut des économies avancées s'est fortement contracté (-1,8%). Les débouchés se sont réduits partout et les entreprises ont ajusté leur production et leurs stocks à la baisse de la demande. Le recul général de la demande a entraîné une baisse des prix des produits pétroliers. Le net repli de l'inflation qui a suivi, a joué un rôle amortisseur dans la crise. Sur l'ensemble de l'année 2008, la croissance mondiale est limitée à 3,2% contre 5,2% en 2007.

La crise financière n'est pas totalement résorbée. Les actifs d'origine américaine passés en pertes et profits par l'ensemble des institutions financières au cours de la période 2007-2010 sont évalués à 2700 milliards de dollars.

Dans la zone euro, l'activité a chuté au quatrième trimestre 2008 (-1,5%). La production a diminué dans l'industrie (-4,5%) et dans la construction (-2,6%).

La récession s'installe en 2009

Croissance du PIB en 2007 et 2008, projections pour 2009 et 2010

En %	prévisions			
	2007	2008	2009	2010
Monde	5,2	3,2	-1,3	1,9
Économies avancées, dont :	2,7	0,9	-3,8	0,0
Etats Unis	2,0	1,1	-2,8	0,0
Zone Euro, dont :	2,7	0,9	-4,2	-0,4
France	2,1	0,7	-2,9	0,4
Allemagne	2,5	1,3	-5,6	-1,0
Japon	2,4	-0,6	-6,2	0,5
Pays émergents ou en développement, dont :	8,3	6,1	1,6	4,0
Afrique	6,2	5,2	2,0	3,9
Asie	10,6	7,7	4,8	6,1
Chine	13,0	9,0	6,5	7,5
Inde	9,3	7,3	4,5	5,6
Amérique Latine - Caraïbes, dont :	5,7	4,2	-1,5	1,6
Brésil	5,7	5,1	-1,3	2,2
Mexique	3,3	1,3	-3,7	1,0
Venezuela	8,4	4,8	-2,2	-0,5
Amérique Centrale ¹	6,9	4,3	1,1	1,8
Caraïbes ²	5,8	3,0	-0,2	1,5
République Dominicaine	8,5	4,8	0,5	2,0
Haïti	3,4	1,3	1,0	2,0
Suriname	5,5	6,5	2,8	2,5
Trinidad et Tobago	5,5	3,4	0,5	2,0
ECCU ³	5,2	1,8	-2,4	-0,1

Sources : FMI, World Economic Outlook, avril 2009 ; Insee, note de conjoncture pour la France (prévision 2009)

¹ Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama

² Bahamas, Barbade, Belize, République Dominicaine, Guyana, Haïti, Jamaïque, Suriname, Trinidad et Tobago

³ Union monétaire la Caraïbe orientale (Eastern Caribbean Currency Union) : Dominique, Sainte-Lucie, Antigua et Barbuda, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Grenade

Contexte national et international

Le recul de la demande influe sur les prix

Les cours des matières premières ont nettement chuté par rapport aux pics du milieu d'année, causant des pertes de revenus particulièrement lourdes aux pays exportateurs de matières premières. Le prix du pétrole, en particulier, a fortement baissé au quatrième trimestre. Le baril de Brent à 40\$ en moyenne au mois de décembre a été divisé par trois (120\$ en juillet).

En 2008, le produit intérieur brut a progressé de 0,4% en moyenne annuelle après +2,3% en 2007 et +2,2% en 2006. Le ralentissement à l'œuvre depuis l'été 2007 s'est transformé en France en un repli modéré de l'activité au troisième trimestre 2008 (-0,3% du PIB), puis en un net recul de l'activité au quatrième trimestre (-1,2% du PIB). Le regain de tensions financières qu'a entraîné la faillite de la banque d'affaire Lehman Brothers a durci les conditions de

La France en récession, comme ses principaux partenaires

financement et a entraîné un accroissement généralisé de l'aversion au risque. Les entreprises ont été poussées à couper les dépenses d'investissement et à réduire fortement leurs stocks.

La récession devrait se prolonger au premier semestre 2009. Le climat des affaires s'est à nouveau dégradé en février 2009 et atteint désormais un niveau historiquement bas. L'activité devrait se replier au premier trimestre 2009 en France (-1,5%) comme dans l'ensemble des économies avancées (-1,5%). En 2008, le chômage a repris sa progression en France métropolitaine au cours du 4^{ème} trimestre, passant de 7,2% à 7,8% de la population active. Il a également progressé en Martinique (de 21,2% à 22%) et en Guyane (de 20,3% à 21,8%) et a diminué en Guadeloupe (22,7% à 22%). La hausse du chômage s'accroît en France métropolitaine en 2009 avec un taux de chômage prévu à 8,8% au deuxième trimestre 2009. Aux Antilles, l'impact des conflits sociaux de janvier et février pèsera sur

l'activité et sur l'emploi, alors que le blocage initiateur mais de plus courte durée, fin 2008 en Guyane, ne peut qu'avoir une influence plus limitée.

Le tourisme touché dans la région Caraïbe

En 2008, le PIB des pays de la Caraïbe a progressé de 3,0 % contre 5,8% en 2007. Mais, la crise financière s'est rapidement propagée après la mi-septembre 2008 aux marchés de la zone Caraïbe, région qui reste économiquement liée aux États-Unis (commerce, flux financiers et transferts de fonds). Les trois piliers de l'économie des pays de la Caraïbe sont impactés par la crise. Le recul de l'activité dans les pays avancés, en particulier aux États Unis a diminué la demande de produits d'exportation, a réduit le tourisme et a diminué les transferts de fonds des travailleurs immigrés.

La baisse des prix des matières premières constatée depuis le second semestre 2008 a limité les revenus du Venezuela et de Trinidad et Tobago, principaux exportateurs de matières premières dans la région, mais a également joué un rôle d'amortisseur de la crise pour les pays importateurs de matières premières. L'envolée des prix des denrées alimentaires constatée au cours du premier semestre avait particulièrement touché les populations les plus pauvres, contribuant notamment à déclencher une crise politique en Haïti. Le Brésil et le Suriname ont été touchés par la baisse des cours des matières premières. La dépréciation du Real Brésilien a absorbé en partie les effets de la crise grâce à une inflation maîtrisée (+5,7% en 2008).

La crise des subprimes : de la crise financière à la crise économique

La crise financière s'est amorcée en 2007 aux États-Unis sur le marché des prêts hypothécaires aux emprunteurs les plus risqués (prêts Subprimes). Puis, elle s'est transmise à l'économie réelle par trois canaux principaux. D'abord, la crise financière a entraîné **une crise de confiance** qui touche l'ensemble des agents économiques : les banques hésitent à se prêter entre elles, tandis que les ménages, par crainte du chômage, accroissent leur épargne de précaution.

Ensuite, **l'accès au crédit** est devenu plus coûteux et difficile : les prêteurs, confrontés à un risque de défaut accru, font payer plus cher les emprunteurs, voire refusent de leur prêter. Restriction de crédit et crise de confiance ont un impact particulièrement négatif sur l'investissement des ménages et des entreprises.

Enfin, **la baisse de demande** entraîne une contraction du commerce mondial, propageant la crise à l'ensemble de l'économie mondiale. En retour, la dégradation de l'économie réelle entretient la crise financière. C'est le cas en particulier de la baisse des prix dans l'immobilier sur le marché américain qui nourrit la crise des subprimes.

Hervé LE GRAND

Pour en savoir plus

Fonds Monétaire International :

Regional Economic Outlook: Western Hemisphere,

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/rea/2009/WHD/ENG/wreo0509.htm>

World Economic Outlook (WEO), avril 2009, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2009/01/index.htm>

Insee :

Note de conjoncture, "La récession se prolonge", mars 2009,

http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=3&page=note.htm

Les comptes de la nation en 2008, Insee Première n°1236, mai 2009

Chronologie de l'année 2008 en Guyane

- 1^{er} janvier** : la Guyane compte 217 000 habitants en Guyane au 1^{er} janvier 2008.
- 30 janvier** : Abandon du projet minier Iamgold à Kaw, après le refus du projet par le président de la république.
- Début février** : Lancement du programme de rénovation urbaine de Cayenne.
- 10 février** : Fin du conflit des dockers au port de Degrad des Cannes après 17 jours de blocage.
- 11 février** : En Guyane, le président de la république annonce, une politique spatiale européenne renforcée, un projet de schéma d'aménagement minier et le lancement de l'opération Harpie.
- 12 février** : Rencontre entre les présidents français et brésilien à Saint-Georges de l'Oyapock.
- 20 février** : La Guyane au Salon international de l'Agriculture après trois ans d'absence.
- De mars à juin** : Déroulement de l'opération Harpie pour lutter contre l'orpaillage clandestin.
- 9 mars** : Le Centre Spatial Guyanais met sur orbite l'ATV Jules-Verne (Automated Transfert Vehicle).
- 3 avril** : Catastrophe aérienne à Benzdorp (Suriname) : 19 morts.
Les professionnels manifestent leur inquiétude sur la hausse des prix des carburants.
Amarrage réussi de l'ATV avec la station spatiale internationale avec succès.
- 2 Mai** : La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, rencontre les professionnels et les associations de prévention contre le Sida.
- Début juin** : Fortes inondations dans l'Ouest guyanais.
- 22 juin** : Le secrétaire d'état à l'outremer, Yves Jégo, annonce un plan pour l'éducation, face au mouvement des enseignants.
- 26 juin** : Annonce du plan de licenciement d'Unifipêche, principal armateur crevettier.
- 15 juillet** : Taux de réussite en progression au baccalauréat général : 57 % en 2008.
- 21 juillet** : Visite de la ministre de l'Enseignement et de la Recherche, Valérie Pécresse, pour le sommet ministériel européen sur le spatial. Installation de la première équipe russe sur la base Soyouz.
- 24 septembre** : Festival international de la Biennale du marronnage pendant 6 jours à Matoury.
- 24 novembre** : Mise en place des barrages routiers par le collectif réclamant une baisse de 0,50 centimes du prix du carburant vendu à 1,77 euro le litre de super sans plomb et 1,55 euro le gasoil tandis que le cours du baril ne fait que descendre.
- 29 novembre** : Fermeture pour quatre jours de l'aéroport et du port de Degrad des Cannes.
- 4 décembre** : Baisse de 50 centimes du prix du carburant et fin du mouvement.
- 15 décembre** : Premier vol direct de la compagnie Air Caraïbes sur la ligne Cayenne - Paris.
- 23 décembre** : Lancement de l'année de la France au Brésil.

Jean-Christophe LAMBERT



Près d'un milliard de déficit

En 2008, la Guyane accuse un déficit commercial record. Ceci est la conjonction d'une très forte hausse des importations et d'une baisse des exportations. Ces deux tendances ont frappé l'ensemble des produits échangés à des degrés divers. La forte chute des ventes d'or, a été accompagnée d'une diminution plus modeste de celle des produits agroalimentaires. Parallèlement, les achats de biens destinés aux entreprises ont nettement plus augmenté que ceux destinés aux ménages. La Métropole reste le partenaire commercial incontournable de la Guyane, sauf pour les produits énergétiques, dont l'approvisionnement est désormais assuré en partie à partir de la Martinique et de la Guadeloupe.

En 2008, les exportations de la Guyane s'élèvent à 96 millions d'euros. Ce chiffre est en diminution de 15 % par rapport à 2007. Depuis 2000, le niveau des exportations est descendu sous la barre des 100 millions trois fois : en 2004, 2005 et 2008. Cette chute est essentiellement due à la baisse des ventes d'or.

A contrario, les importations augmentent très fortement de près de 20 %, comme en 2007. Elles atteignent 1 065 millions d'euros, un niveau inédit. Ceci est la conséquence d'une forte hausse des achats de biens d'équipement ces deux dernières années.

Au total, la Guyane présente un déficit commercial de près de 1 milliard d'euros, soit le double de celui observé en 2000. Le taux de couverture, mesuré par le rapport entre les exportations et les importations, se dégrade. Il atteint seulement 9 %, taux le plus bas de la décennie. Il est légèrement supérieur à celui observé en Guadeloupe (8 % contre 13 % en Martinique).

Diminution des exportations aurifères

Avec 35 millions de recettes, l'or demeure le principal produit exporté. Toutefois, les ventes enregistrées en douane ont fortement diminué ces deux dernières années : - 8 % en 2007 et - 27 % en 2008. La production aurifère ne représente plus que 37 % des exportations guyanaises, contre 48 % en 2006. Les principaux acheteurs sont la métropole (54 %) et la Suisse (42 %).

Accentuant les pertes de recettes de l'industrie aurifère, les ventes de produits agroalimentaires ont diminué de

6 % cette année. Ce mauvais résultat doit être relativisé. En effet, ce tassement fait suite à une bonne année 2007 (+ 31%). Les 16 millions d'euros perçus représentent 17 % des exportations, soit 5 points de plus qu'en 2006. Au début des années 2000, les produits agroalimentaires généraient 24 millions de recettes. Comme chaque année, ces recettes d'exportations sont presque exclusivement issues de la vente de crevettes, de poissons congelés et de riz. Ces produits trouvent des débouchés en Métropole (37 %), en Martinique (27 %) et en Guadeloupe (19 %).

La plupart des autres postes affichent également une diminution. Les exportations d'équipements électroniques, tels que les instruments de précision et les appareils de transmission, sont passés de 17 millions d'euros en 2007 à 7 millions en 2008. De même, les recettes tirées des exportations agricoles, dont essentiellement la pêche, sont redescendues sous le million d'euros ces deux dernières années. Les ventes d'autres produits guyanais restent marginales, sachant qu'un cinquième des exports enregistrés est constitué par des retours de conteneurs vers l'Europe.

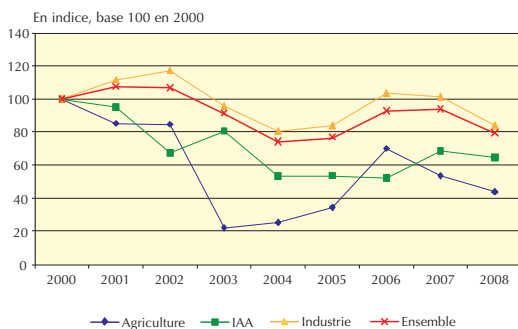
Une demande soutenue de biens d'équipement

Ces deux dernières années, la forte augmentation des importations s'est opérée en faveur des biens destinés principalement aux entreprises. Depuis 2007, les biens d'équipement constituent le premier poste d'importation. Ils pèsent pour 25 % des dépenses contre 19 % deux ans plus tôt.



Mauvaise année pour les exportations

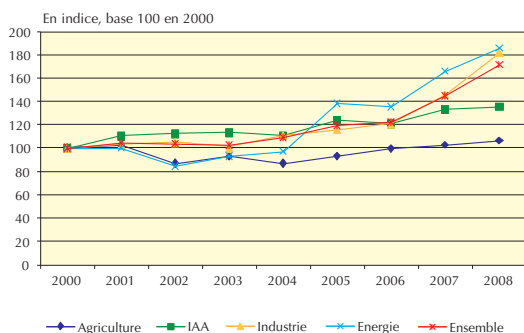
Evolution, en valeur, des exportations de la Guyane



Ceci s'explique par une forte progression des achats : + 40 % en 2008 et + 30 % en 2007. Celle-ci a été soutenue par la demande d'équipements mécaniques et d'aéronautique, avec notamment l'achat d'un gros porteur en fin d'année. De même, les acquisitions de biens intermédiaires ont progressé : + 24 % en 2008 et + 15 % en 2007. Dans le même temps, les importations de biens de consommation augmentaient moins : + 8,2 % en 2008 et + 5,4 % en 2007. Le ralentissement de la demande de produits agroalimentaires est encore plus accentué : + 1,9 % en 2008 contre + 10,4 % en 2007.

Deux années de forte augmentation des importations

Evolution, en valeur, des importations de la Guyane



Pour chacune de ces grandes familles de produits, la Métropole constitue le principal fournisseur de la Guyane, avec une part de marché moyenne de l'ordre de 50 %. Seule l'énergie, qui représente 12 % des importations guyanaises, fait exception à cette règle. Jusqu'en 2006, la Guyane dépendait presque exclusivement en la matière de Trinité et Tobago. Suite à la mise aux normes européennes des carburants routiers, le circuit d'approvisionnement en énergie s'est diversifié. En 2008, la Guadeloupe assure 25 % de la fourniture en biens d'énergie, la Métropole et la Martinique environ 15% chacune. Hors carburants, les achats en provenance de Guadeloupe restent très faibles (- de 1% des importations). Comme l'an dernier, la Guyane a acheté quatre fois plus en Martinique.

Armelle BOLUSSET



L'activité des établissements de crédits résiste à la crise financière en 2008

La production de crédits en faveur des agents économiques s'est poursuivie à un rythme élevé en 2008, confirmant la tendance entrevue depuis 2005. L'assainissement du portefeuille de crédits, permet aux établissements bancaires de jouer pleinement leur rôle d'intermédiation financière.

L'encours de crédits dépasse les deux milliards d'euros en Guyane

L'encours de crédits des établissements toutes zones confondues atteint 2 078,8 millions d'euros précisément. Il accentue sa progression, à plus de 12 % sur un an (contre + 5,8 % en 2007). La croissance de l'encours sain (+ 13 %) est portée par tous les agents économiques. L'évolution moins forte des encours bruts s'explique par la baisse des encours douteux (- 4,4 %). Le taux global de créances douteuses a ainsi perdu 0,8 point sur un an, à 4,9 %.

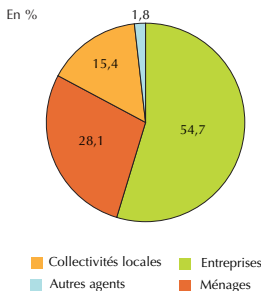
La hausse des concours octroyés aux collectivités locales a été particulièrement vigoureuse (+ 17,9 %), à 304,1 millions d'euros. Elle est à met-

tre en parallèle avec le plan de restructuration financière des collectivités. Contrairement à 2007, les concours en faveur des entreprises, progressent plus nettement que ceux en faveur des ménages (+ 15,2 % contre +12,3 %). Toutes les composantes des crédits aux entreprises augmentent tandis que dans l'encours en faveur des ménages, seul le crédit à l'habitat progresse, le crédit à la consommation stagnant.

Au niveau de la structure par agents économiques, les entreprises renforcent ainsi leur position de principaux bénéficiaires des crédits sains, avec un total de 1 081 millions d'euros, dont 31,5 % liés au financement de l'immobilier, constitué notamment du logement social. Les parts des entreprises et des collectivités sont les seules à progresser.

... avec le soutien des établissements locaux.

Structure de l'encours sain de crédits par agent économique en Guyane en 2008



Source : ledom

L'encours sain des concours consentis par les établissements locaux augmente annuellement de façon toujours soutenue (+ 12,6 % contre + 17,5 % en 2007), à 818,8 millions d'euros à fin 2008. La part des banques locales dans le financement des différents agents économiques varie d'une catégorie d'agents à l'autre. Elle est plus élevée pour les ménages (83,1 %) que pour les autres agents et clientèles diverses (51,3 %) ou les entreprises (30,9 %). Elle est en revanche très faible pour les collectivités locales (1,6 %), ce marché étant principalement occupé par les établissements non installés localement.



Rattrapage sur les crédits immobiliers par rapport à la France

Avec un encours de 462 millions d'euros fin 2008, l'endettement bancaire des ménages se renforce de nouveau en 2008 (+ 13,4 %) mais à un rythme moins élevé qu'en 2007 (+ 17,8 %). Ce taux est nettement supérieur à celui de la France (+ 6,7 %) ou des autres DFA (+ 10,5 % à la Martinique). Les crédits à l'habitat, principale composante de l'endettement des ménages (66 % de l'encours), enregistrent un nouvel essor de 21,1 % sur un an (contre + 7,3 % en France), à 306,2 millions d'euros. En revanche, les crédits à la consommation sont en ralentissement comme dans les autres géographies ne progressant plus que de 1,2 % (+ 1,8 % en France) à 152,5 millions d'euros. Cet encours est très dépendant du marché automobile mal orienté toute l'année.

L'encours sain des crédits consentis aux entreprises s'élève à 333,6 mil-

liards d'euros, en hausse de 12,7 % (contre + 19,3 % fin 2007). En dépit d'un contexte économique et financier plus difficile, la progression des encours s'est maintenue au dernier trimestre (+ 2,6 %). L'investissement, première composante du financement bancaire des entreprises, enregistre une progression proche de celle de la France (+ 11,7 % contre +12 %). L'encours des crédits d'exploitation reste bien orienté avec une hausse de 8,9 % sur l'année (contre + 8,8 % pour la France) et s'établit à 95 millions d'euros. Environ 39 % des crédits d'exploitation correspondent à des comptes ordinaires débiteurs, rendant compte des difficultés financières des entreprises.

Quelques tendances se dégagent au niveau de l'évolution des risques bancaires recensés par la centrale des risques de la Banque de France. Globalement, les risques déclarés sont en forte augmentation (+ 16,9 %). Le

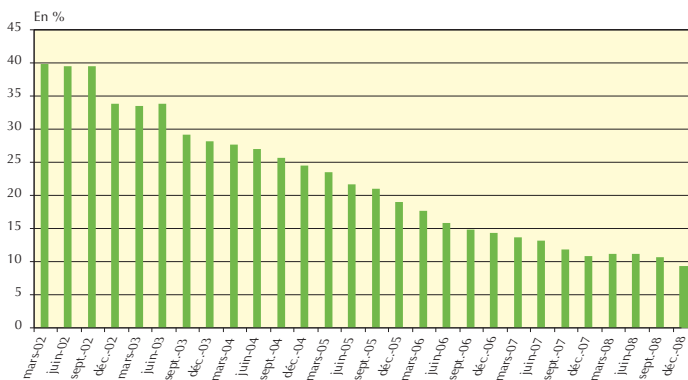
secteur des services est prépondérant, bénéficiaire de près de 71 % des encours, suivi du commerce (14 %), du BTP (9 %), de l'industrie (4 %), des transports (2 %) et du secteur primaire (0,4 %).

Le volume des créances douteuses brutes s'élève à 83,9 millions d'euros, en diminution de 6,9 % sur un an contre - 15,9 % en 2007. Les établissements locaux ont poursuivi la politique d'assainissement de leurs portefeuilles engagée depuis le début des années 2000. Le poids des créances douteuses dans l'ensemble des concours consentis par les établissements de Guyane est en repli de 1,7 point à 9,3 %, contre 11,0 % fin 2007. Il demeure toutefois supérieur au taux observé à la Martinique (7,8 %) et devient inférieur à celui de la Guadeloupe (10,8 %).

La décroissance des créances douteuses brutes continue

Cependant on observe en 2008, une nette remontée des créances douteuses nettes (+ 34,5%), notamment sur la clientèle des ménages, celles-ci passant de 5 à 8,2 millions d'euros à fin 2008, alors que la remontée des créances douteuses nettes sur les entreprises est plus modérée (+1,4 millions d'euros). Ce renversement de tendance, se conjugue avec une contraction de la couverture du risque de contrepartie, le taux de provisionnement ayant reculé de 6,8 points (78,0 % en 2008 contre 84,8 % en 2007).

Taux de créances douteuses des établissements de crédits locaux en Guyane



Source : ledom

Stéphane ATTALI

Définitions

Encours de crédit brut : total des crédits accordés

Créances douteuses : encours de crédit pour lequel il existe un risque avéré de non remboursement

Encours de crédit sain : encours de crédit brut – créances douteuses



La situation de la fiscalité directe locale en Guyane

Les événements de la fin de l'année 2008 et la sollicitation des collectivités locales dans ce contexte ont posé de manière cruciale le sujet du financement des collectivités locales et partant de leur capacité à optimiser, dans les meilleures conditions, la gestion de l'assiette fiscale. Après une phase d'analyse, l'administration fiscale entend en partenariat avec les communes et les groupements de communes, une campagne de correction de la base de l'assiette fiscale.

Le débat entre la nature des prélèvements obligatoires (fiscalité directe ou taxe sur la consommation) a également beaucoup occupé les esprits.

Il est en effet un moment où l'impôt indirect (l'octroi ou la taxe sur les carburants), qui en règle générale est compris dans le prix des biens ou des services - de ce fait beaucoup moins apparent que l'impôt perçu par voie de rôle ou donnant lieu à paiement effectif spontané - n'est plus aussi efficace ou indolore que la réputation que l'on lui prête.

D'évidence, la structure des prix dans les Dom n'est pas sans conséquences. Un niveau de prix élevé renchérit la taxation, surtout si l'impôt est proportionnel, et ne permet plus « d'amortir » le poids effectif de l'impôt.

Les débats consécutifs et les rencontres avec les associations, les élus et les collectifs ont pour objectif la recherche de solutions alternatives : via la taxation de biens exonérés ou la modification en profondeur du paysage fiscal local.

Et si la vérité était ailleurs et si, d'ores et déjà, le potentiel nécessaire était là, disponible, relativement facile à mobiliser et à appréhender.

En Guyane, une analyse détaillée des occurrences taxées dans les fichiers de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) révèle en fait des disponibilités évidentes.

Le département compte 87 000 contribuables déposant régulièrement des

déclarations d'impôt sur le revenu. En matière de taxe d'habitation (TH), le nombre d'immatriculés plafonne à 42 000. Le même constat est susceptible d'être pratiqué en matière de taxe foncière (35 000 locaux taxés). Globalement, France entière, le nombre d'occurrence en matière de taxe d'habitation représente environ 83 % des foyers fiscaux. En Guyane, à peine 48%. Les causes du différentiel sont connues, anciennes et difficilement rectifiables à court ou moyen terme. Elles touchent en effet à la difficile maîtrise de l'adressage, à la sociologie des populations gérées, au statut du foncier et au caractère spécifique du territoire.

Le potentiel est donc considérable, raisonnablement, en s'entourant de beaucoup de précautions, on peut légitimement l'estimer à environ 22 millions d'euros de recettes annuelles dont 45 % iraient aux communes, 45 % au département et 5% ensuite respectivement à la région et à l'Etat. Le Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, relayé par l'agence France-Presse et la presse locale y a fait très explicitement référence le 4 avril 2009.

Une fois établi le constat et identifié les causes majeures, il ne reste plus qu'à finaliser le processus de correction. C'est forcément le moment où les choses se compliquent. L'action suppose en effet une coopération efficace et très pragmatique entre les services de la DGFIP et les collectivités territoriales. Elle suppose également une volonté politique affirmée et un courage de gestionnaire avéré. Le mode d'organisation suppose en effet un recense-



ment des zones occupées et la confrontation des constats du terrain avec les informations gérées par les applicatifs fiscaux. Il suppose également l'utilisation de techniques modernes : la comparaison des photographies aériennes numérisées avec le plan cadastral pour faire apparaître les constructions non référencées.

Enfin, l'opération doit rencontrer, dans la population un écho favorable : celui de l'égalité devant l'impôt, celui d'une couverture équitablement partagée des charges publiques par tous les citoyens d'une collectivité en fonction de leurs capacités contributives, celui du civisme tout simplement.

A défaut, ne sommes-nous pas condamnés à réussir ? La gestion publi-

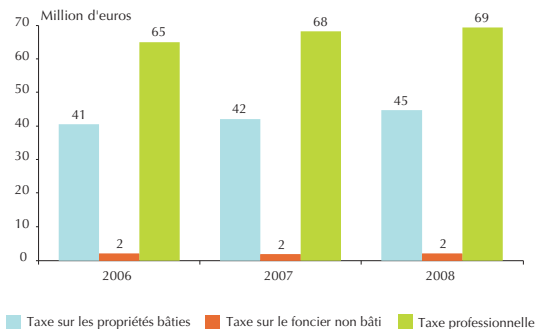
que des territoires sera obérée, les projets de développement remis en cause, le pacte social et républicain rompu.

Fort heureusement l'unanimité de la prise de conscience est réelle. Les premiers résultats du mode opératoire et de l'association, originale, des services communaux avec le réseau de la DGFIP sont très probants. L'objectif d'augmenter tous les ans l'assiette fiscale des impôts locaux (TH et TF) de 10 % est possible. Déjà sur Cayenne et sur le territoire de la Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (CCOG) plus de 3 000 occurrences ont été récupérées, permettant d'augmenter l'assiette de ces collectivités d'environ 2,5 millions d'euros de recettes pérennes.

Attention cependant à l'essoufflement après l'enthousiasme du début, c'est un travail de longue haleine qui rendra nécessaire un pilotage et un suivi attentif ainsi que des moyens significatifs. Le retour à l'équilibre des comptes des communes de Guyane est à ce prix.

Jean-Claude HERNANDEZ
 Direction des Services Fiscaux de Guyane

Evolution des principaux impôts directs locaux en Guyane



Source : DSF Guyane



Le dispositif de restructuration financière et d'accompagnement des communes de Guyane

La situation financière des collectivités locales est fragile : des recettes faibles pour faire face un niveau important de dépenses dû à la forte augmentation démographique. Le dispositif de restructuration a pour but d'apurer les dettes, d'accompagner et d'améliorer la gestion des collectivités locales.

La situation financière fortement détériorée des communes, et de certaines structures intercommunales auxquelles elles adhèrent, mettaient en péril la capacité des collectivités à s'inscrire dans les prochains programmes opérationnels européens et le contrat de plan Etat/Région 2007-2013 et fragilisait l'économie locale, compte tenu des impayés subis par des fournisseurs et des organismes publics.

Pour remédier à cette situation, le Préfet de la Région Guyane et le Trésorier-payeur Général ont souhaité engager en 2007, un processus général de redressement financier des communes et de leurs établissements publics locaux.

Dans ce contexte, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer a sollicité l'AFD aux fins d'élaborer et de mettre en œuvre conjointement avec les services de l'Etat une stratégie de partenariat en vue de permettre le redressement financier et l'accompagnement des communes de Guyane.

La situation financière des collectivités locales de Guyane

Des recettes structurellement faibles...

Bien que les taux appliqués soient supérieurs à la moyenne nationale, les recettes fiscales directes des communes de Guyane sont structurellement

faibles. Les recettes issues de la taxe d'habitation et des taxes foncières sont limitées en raison du nombre de foyers fiscaux, la Guyane étant toujours caractérisée par un faible peuplement (2 hab/km²). De plus, le cadastre des zones d'habitation connaît un retard important et réduit donc encore davantage le nombre de foyers fiscaux recensés. Quant à la recette provenant de la taxe professionnelle, elle est quasiment inexistante pour la majorité des communes de l'intérieur dans la mesure où l'activité économique est fortement concentrée sur l'île de Cayenne.

Une autre source de recettes pour les communes provient des dotations versées par l'Etat, au premier rang desquelles la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Ces dotations dépendent en grande partie de la population recensée vivant sur le territoire de la commune. Compte tenu de la densité démographique du département, les sommes perçues à ce titre par les collectivités sont très faibles. De plus, jusqu'en 2008, la base de calcul de la DGF versée aux communes de Guyane se référait au dernier recensement général de la population, qui datait de 1999 alors même que le taux de croissance annuel de la population s'élevait à 4%.

... face à un niveau de dépenses conséquent

Même si les collectivités sont largement subventionnées pour réaliser



leurs investissements, ceux-ci entraînent des charges de fonctionnement récurrentes : ainsi le poids financier de

la construction d'une nouvelle école ne se limite pas au coût du bâtiment, mais engendre également des charges de fonctionnement liées aux recrutements du personnel et à l'entretien des locaux.

Par ailleurs, les communes isolées doivent faire face à des surcoûts très importants. En effet, la très grande taille de la plupart des territoires communaux⁽¹⁾, ainsi que, pour certaines d'entre-elles, leur éclatement en plusieurs bourgs, engendrent des coûts supplémentaires liés à l'équipement des zones d'habitation éloignées et nécessitent de doubler plusieurs services municipaux. De plus, les entreprises intervenant dans les communes isolées intègrent dans leurs prestations des surcoûts liés aux difficultés d'acheminement des fournitures, du matériel et à son assurance.

Avec des effectifs le plus souvent pléthoriques, les communes enregistrent des frais de personnel très élevés, représentant en moyenne près des deux tiers des dépenses de fonctionnement. Ceci s'explique notamment par la faiblesse du tissu économique qui fait souvent de la commune l'employeur principal sur son territoire. De plus, les effectifs sont très souvent caractérisés par une absence de cadres supérieurs et intermédiaires dans les petites communes et un sous-encadrement net dans les communes plus importantes (2 % de catégorie A quand la moyenne nationale est de 5 % et 7 % de catégorie A et B pour une moyenne nationale de 21 %). Il en résulte des faiblesses dans l'organisation des services qui se répercutent sur la gestion des

Le dispositif de restructuration : apurer les dettes et accompagner la gestion

dépenses de la collectivité.

Ce dispositif a pour objectifs d'apurer les dettes que les communes ont contractées vis-à-vis des organismes publics et des fournisseurs privés et de restaurer leur capacité d'investissement.

Ainsi, l'AFD met en place, au profit de la commune, un prêt à long terme dont le montant est déterminé par le niveau de ses dettes et par le besoin financier nécessaire pour restaurer sa capacité d'autofinancement. Des analyses prospectives sont réalisées en concertation avec les services de l'Etat et la commune afin que le concours n'obère pas sa capacité de remboursement et donc d'emprunts nouveaux. Grâce à cette méthode et à ce partenariat, l'AFD a octroyé en 2008 pour 44,5 millions d'euros à cinq communes. Ce dispositif devrait s'étendre en 2009 à cinq nouvelles collectivités.

Un protocole d'accompagnement financier et d'optimisation de la gestion communale est signé entre le Préfet, le Trésorier-Payeur Général et le Maire de chaque commune concernée, afin de pérenniser le redressement financier et d'améliorer la gestion à moyen terme. Les services de l'Etat s'engagent dans ce protocole à une proche collaboration avec chaque commune. Les collectivités doivent en contrepartie respecter les ratios financiers élaborés en concertation et prendre les mesures de bonne gestion qui doivent assurer l'équilibre prévisionnel.

Enfin, une subvention du Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer de deux millions d'euros, dont la gestion a été confiée à l'AFD, permet aux communes de bénéficier d'actions de formation, d'expertises, d'audits et d'appuis

divers, déterminés après concertation de tous les acteurs du dispositif.

Les impacts de ce dispositif ont été immédiats. Les communes ayant bénéficié de celui-ci ont pu solder leur passif et ainsi rétablir une relation de confiance avec leurs fournisseurs. Elles devraient également pouvoir apporter leur participation à d'importants projets subventionnés par l'Union Européenne et par l'Etat dans le cadre des nouveaux programmes en cours. Enfin, les prêts octroyés ont permis aux communes d'honorer 32,2 millions d'euros de dettes et donc d'assainir et redynamiser l'économie guyanaise.

Ce dispositif, élaboré et instruit en concertation et transparence, devrait permettre d'apporter une réponse adaptée aux problématiques auxquelles doivent faire face les collectivités de Guyane. Il souligne également la nécessité d'une étroite collaboration des acteurs publics de l'Etat et des collectivités.

Morgane BEAUDOUIN
et Louis-Alexis CHENAT
Agence AFD de Guyane

(1) Saint-Laurent du Maroni, par exemple, a une superficie plus de quatre fois supérieure à la Martinique



Les services : premier secteur de créations

Le tissu économique guyanais s'est enrichi de 1 100 nouvelles entreprises, soit 5,1% de plus qu'en 2007. Les services ont concentré 41% des créations d'entreprise. Cependant, la dynamique de création profite surtout à l'industrie et à la construction qui progressent respectivement de 22,0% et 18,4%. Neuf entreprises sur dix ont démarré leur activité sans salarié. Une nouvelle fois, le taux de création est plus élevé en Guyane qu'aux Antilles.

Le 1^{er} janvier 2008, plus de 8 000 entreprises guyanaises exercent leur activité dans l'industrie, la construction, le commerce et les services (champ ICS). Le tertiaire, composé des services et du commerce, domine largement avec 71% des entreprises (42% pour les services et 29% pour le commerce). La construction et l'industrie représentent respectivement 17% et 12% de l'appareil productif de la Guyane.

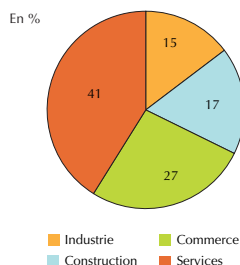
Deux entreprises sur trois sont sans salarié. Leur part diminue depuis dix ans. Elles sont surtout présentes dans le secteur des services (43%) et du commerce (28%).

Les services restent le premier secteur des créations d'entreprises

Deux entreprises sur cinq sont créées dans le secteur des services (451 créations). Les services aux entreprises et aux particuliers constituent les deux tiers de ces créations, soit 299 entreprises. Après l'industrie et la construction, c'est le troisième secteur à enregistrer une augmentation de ses créations (+16%). Cette hausse est imputable à celle des services personnels et domestiques (+43%), des activités immobilières (+33%) et du secteur de la santé et de l'action sociale (+26%). Les entreprises d'activités financières enregistrent une baisse de leur création (-21%). La construction, dont le dynamisme est lié aux mesures de soutien de l'activité et en particulier à la commande publique, enregistre une hausse importante de 18%.

Après une forte augmentation en 2007, le nombre de nouvelles entreprises est

Les services, premier secteur de créations
Création d'entreprises par secteur en Guyane



Source : Insee - Sirene

en repli de 19% en 2008, dans le secteur du commerce. Le commerce de gros est le plus touché : 40% de nouvelles entreprises en moins. Avec 27% des créations nouvelles dont les trois quarts dans le commerce de détail, le secteur du commerce reste pourtant le deuxième gisement de création derrière le secteur des services.

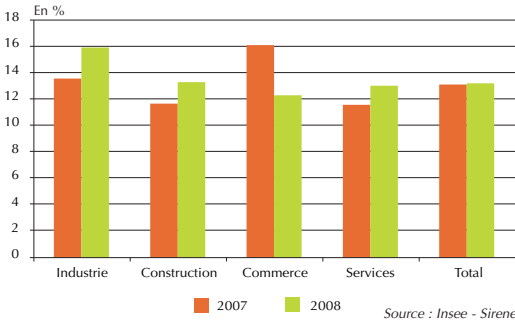
La dynamique de création profite surtout aux secteurs de l'industrie et de la construction

Après deux années riches en créations d'entreprise, l'année 2008 poursuit cette tendance : 1 097 nouvelles entreprises se sont établies sur le territoire guyanais. La hausse observée atteint 5,1% mais sa répartition sectorielle est inégale. Après une année 2007 favorable, l'industrie arrive en tête avec 22%, devant la construction (18%) et les services (16%). En revanche, le commerce chute de 19%.



L'industrie se renouvelle mieux

Taux de création par grand secteur d'activité en Guyane



En 2008, le taux de création global atteint 13,2%. La Guyane conserve le taux le plus fort des DFA. Ce résultat est en partie imputable à l'industrie dont le taux de création s'éleva à 16%. Au sein de ce secteur, les industries agricoles et alimentaires représentent 7% de l'ensemble des créations et

possèdent le taux de création le plus élevé, 32%.

En deuxième position, la construction dont le taux de création est de 13% soit 1,6 point de plus qu'en 2007. À l'inverse, le taux de création dans le commerce est de 12% en 2008 contre 16% un an auparavant.

Un taux de création plus élevé dans l'industrie

C'est la conséquence de la baisse du nombre de créations dans le secteur en 2008, après une hausse exceptionnelle de 30% en 2007.

Neuf entreprises créées sur dix n'ont pas de salarié

En 2008, neuf entreprises créées sur dix sont sans salarié. Elles ne génèrent qu'un seul emploi, celui de l'entrepreneur. Seule une entreprise de plus de 20 salariés a été créée. Parmi les 364 nouveaux emplois salariés, 17% concernent l'hôtellerie et la restauration, 13% les services opérationnels, 12% le commerce de détail, 12% la construction et 11% l'industrie des produits minéraux.

Les disparités de localisation sont très marquées : 76% des créateurs s'installent dans

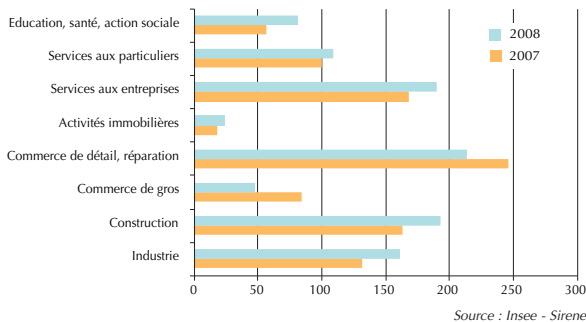
Une répartition des créations très hétérogène

la zone d'emploi de Cayenne, dont le quart dans les services. Kourou, deuxième zone attractive, arrive loin derrière avec 13% des créations, essentiellement dans les services et le commerce. Saint-Laurent-du-Maroni réduit son écart avec Kourou grâce aux 124 créations enregistrées, soit 11%. Elle garde la même structure de création qu'à Kourou.

Joelle ROBERT
Ali BENHADDOUCHE

Moins de créations dans le commerce

Nombre de créations d'entreprise par secteur en Guyane



Définitions

Taux de création : Rapport entre les créations de l'année donnée et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de l'année.



L'inflation toujours à un niveau élevé en 2008

Sur un an, les prix à la consommation des ménages de Guyane progressent de 3,5 %. Les prix poursuivent leur dynamique entamée depuis 2004.

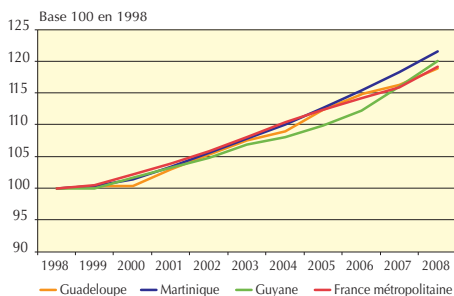
Entre 2007 et 2008, la hausse des prix est équivalente à celle enregistrée entre 2006 et 2007 (3,4 %). Les prix augmentent plus rapidement qu'en France métropolitaine (2,8%). La hausse est de 2,2 % en Guadeloupe et de 2,8 % en Martinique. Hors tabac, l'indice des prix progresse de 3,3 % en Guyane.

Compte tenu de leur poids dans la consommation des ménages (47 %), les services ont un rôle important dans l'inflation. Leur contribution à la hausse des prix est de 39 % avec un taux de croissance de 2,9 % par rapport à 2007.

Un ralentissement important pour les prix des services

Une hausse des prix marquée depuis 2006

Évolution des prix à la consommation entre 1998 et 2008 dans les DFA et en France Métropolitaine



Source : Insee

Les secteurs qui contribuent le plus à la hausse des prix sont les services, l'énergie et l'alimentation. Les prix de l'énergie poursuivent leur dynamique, alors que ceux des services ralentissent fortement par rapport à 2007 (2,9 % de 2006 à 2007 contre 5,7 % de 2007 à 2008). En 2008, les prix de l'alimentation augmentent fortement (4,7 %). La variation des produits alimentaires est supérieure à celle de l'inflation.

Ce ralentissement s'explique par une croissance moindre des services de santé, des loyers et services rattachés et des transports. Les loyers et les services rattachés progressent en moyenne annuelle de 3,1 %.

Les prix des services de santé sont fortement freinés : ils croissent de 1,9 % en 2008 contre 14,9 % en 2007.

En 2008, les prix des autres services⁽²⁾ ont une variation moyenne annuelle de 3,1 % et restent assez stables depuis 2005. Leur poids dans la consommation des ménages est proche de celui enregistré aux Antilles (23 % contre 20 % en Guadeloupe et en Martinique), ils participent de façon non négligeable à la hausse des prix avec une contribution de 0,7 point.

Les prix des produits pétroliers

L'énergie contribue à plus d'un cinquième à la hausse des prix en 2008. Ce poste connaît une variation en moyenne annuelle de 9,8 %. Les prix des produits pétroliers augmentent de

(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, les effets personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...



Indice des prix à la consommation en Guyane

Indices base 100 : moyenne 1998

Regroupements	Pondération 2008	Indices	Indices	Variation	Contribution
		2007	2008	2008/2007	à la hausse
		moyen	moyen	en	des prix
				moyenne	en 2008
Alimentation	2 099	114,3	119,7	4,7%	1,0%
Produits frais	454	123,5	129,5	4,9%	0,2%
Alimentation hors produits frais	1 645	112,1	117,3	4,6%	0,8%
Tabac	180	303,6	359,2	18,3%	0,3%
Produits manufacturés	2 210	95,8	96,3	0,5%	0,1%
Habillement et chaussures	508	79,5	77,0	-3,2%	-0,2%
Produits de santé	180	96,4	95,3	-1,1%	0,0%
Autres produits	1 521	102,0	103,9	1,9%	0,3%
Energie	806	137,5	150,9	9,8%	0,8%
Produits pétroliers	589	151,8	171,6	13,1%	0,8%
Services	4 705	121,9	125,4	2,9%	1,4%
Loyers et services rattachés	1 829	121,7	125,5	3,1%	0,6%
Services de santé	246	126,9	129,4	1,9%	0,05%
Transports-communications	370	113,0	114,4	1,2%	0,05%
Autres services	2 261	121,9	125,7	3,1%	0,7%
Ensemble	10 000	116,0	120,1	3,5%	3,5%

Source : Insee

13,1 % entre 2007 et 2008. C'est la progression la plus importante depuis 2000 avec 14,5 %. Par rapport aux Antilles, la Guyane se démarque par la forte croissance du prix des produits pétroliers (4,4 % en Guadeloupe et 5,9 % en Martinique). De janvier à novembre 2008, l'indice des prix des produits pétroliers progresse sans interruption. Cette augmentation peut être attribuée en partie, au dispositif tarifaire appliqué suite à la mise en conformité des carburants aux normes européennes. En décembre 2008, il chute de 23 %,

suite au mouvement de protestation sur les prix du carburant et à la baisse tarifaire appliquée le 4 décembre. Entre décembre 2007 et 2008, les produits pétroliers diminuent de 8,2 %.

Les prix dans l'alimentation augmentent de 4,7 % par rapport à 2007. Ce poste contribue à près de 30 % à l'inflation en 2008. L'alimentation hors produits frais contribue à hauteur de 22 % à la hausse des prix : dans ce secteur, les prix augmentent de 4,6 % par rapport à 2007. Le prix des huiles et des graisses croît de 14,3 % par rapport à 2007.

Les prix des produits frais augmentent de près de 5 % en 2008. Concernant les fruits et les légumes, ils progressent respectivement de 8,6 % et de 5,1 %. L'augmentation des prix est de 6,6 % pour les produits laitiers et les œufs entre 2007 et 2008.

Le prix des produits manufacturés augmente de 0,5 % en 2008 en variation moyenne annuelle. C'est la première fois depuis 2000 qu'ils connaissent une hausse. Cela peut être attribué au prix des autres produits manufacturés. Néanmoins, le prix de l'habillement et des chaussures diminue de 3,2 % par rapport à 2007.

Une inflation sous-jacente supérieure à celle de la France métropolitaine

En 2008, l'inflation sous-jacente est de 2,6 % en moyenne ; elle est supérieure de 0,2 point à l'indice de la France métropolitaine. Elle est également supérieure à celle de la Guadeloupe (1,8 %) et égale à celle de la Martinique. Sa croissance s'accroît car elle s'évaluait à 1,5 % l'année précédente. Depuis 2004, l'inflation sous-jacente reste nettement inférieure à l'indice d'ensemble.

Laureen KALI
Hélène CHESNEL

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services consommés par les ménages.

La nomenclature utilisée comprend 12 fonctions de consommation, détaillées à plusieurs niveaux dont le plus fin comprend près de 300 postes.

L'indice porte sur un échantillon d'un peu plus de 700 familles de produits, appelées "variétés". Par exemple le poste "Pain" est composé de 3 variétés représentatives de la consommation : pain ordinaire, baguette, pain emballé en tranches.

Un échantillon régional de points de vente, stratifié par forme de vente, a été constitué pour représenter la diversité des produits par marques, enseignes et modes d'achat des consommateurs et prendre en compte des variations de prix différenciées selon les formes de vente.

L'indicateur de l'inflation sous-jacente permet de dégager une tendance de fond du niveau général des prix. Pour son calcul, sont pris en compte l'alimentation hors produits frais, l'habillement et chaussures, les autres produits manufacturés, les transports et communications et les autres services.

La variation moyenne annuelle représente la variation entre la moyenne de l'année n et celle de l'année $n-1$.



La pêche côtière artisanale en Guyane

La pêche est un secteur d'activité pourvoyeur d'emploi avec 535 marins. En 2008, la production débarquée de poissons devient aussi importante que celle de la pêche crevettière.

La flotte est constituée officiellement de 107 navires enregistrés, disposant d'un permis de mise en exploitation (PME). Les PME constituent un moyen de structurer la filière en maîtrisant l'exploitation de la pêche. Les ports d'attache sont Cayenne (35 navires), Rémire (30), Kourou (16), Sinnamary (18), Iracoubo (4), Saint-Laurent du Maroni (3) et Awala-Yalimapo (1). L'activité informelle est aussi importante avec une centaine de navires.

Le secteur de la pêche emploie 535 marins. Un sur cinq (18 %) est de nationalité française. Le constat est identique pour les capitaines (14%). Les marins étrangers sont issus des

pays voisins : Brésil (33%), Guyana (39%) et Haïti (8%).

Le secteur crevettier emploie plus de 200 marins et le secteur artisan près de 300. En Guyane, il n'y a pas de lycée professionnel maritime. Le centre de formation professionnelle agricole de Macouria assure l'enseignement du certificat d'initiation nautique (CIN) et du brevet de « Capitaine 200 ».

Le marché de la pêche côtière est soumis à des mouvements saisonniers. De mai à septembre, les professionnels rencontrent des difficultés d'absorption de leur production débarquée. À l'inverse, ils ne peuvent honorer toutes les demandes en début et fin d'année. Les

**107 navires
et 535 marins**

L'acoupa : les deux-tiers de la pêche en Guyane

Tonnage de la production débarquée par espèces en Guyane en 2008



Source : Ifremer



principales espèces pêchées sont l'acoupa (1 542 tonnes), le machoiran (388 tonnes), la loubine (96 tonnes) et le croupia (93 t).

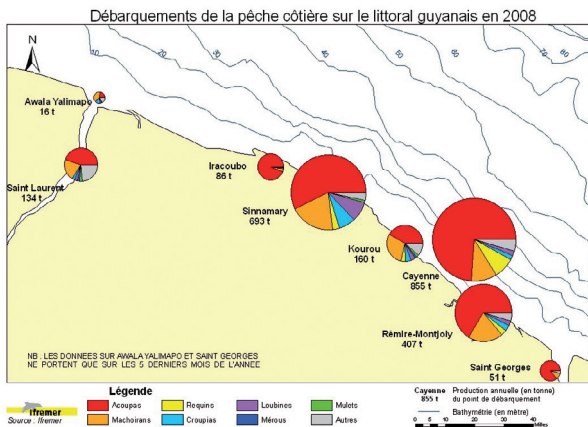
Le développement de la filière dépend de l'ouverture vers les marchés extérieurs. La campagne de promotion du poisson blanc, vise l'alimentation de la Martinique en produits de la pêche de Guyane. Il constitue un challenge pour conquérir des parts de marché dans un secteur très concurrentiel. Le Marché d'Intérêt Régional, ouvert en avril 2003, ne joue pas dans l'immédiat le rôle structurant attendu. Les raisons sont multiples : des faibles quantités transitant (400 tonnes), des prix bas pratiqués et la concurrence d'un marché parallèle. Son expansion passe par la recherche de nouveaux marchés, notamment vers l'Europe. Pour cela, la régularisation des apports et une normalisation sanitaire des petits navires devront être effectuées.

Depuis 2006, les activités de pêche côtière sont suivies selon un protocole national, par l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer). Les navires de pêche côtière, ciblent les poissons « blancs » de la zone littorale et des estuaires (machoiran blanc ou jaune, acoupa rouge ou aiguille, mullet, mérou).

Plus de poissons, moins de crevettes

En 2008, la pêche côtière représentait 2 400 tonnes, soit 46% des débarquements de produits halieutiques, devant la pêche crevettière (1 530 tonnes) et la pêche aux vivaneaux (1 336 tonnes). Avec la chute du prix de la crevette au niveau international, la pêche côtière prend la première place en terme de tonnage. En 2007, les tonnages de la pêche crevettière et ceux de la pêche côtière étaient équivalents, soit 2 480 tonnes de poissons blancs et 2 386 tonnes de crevettes, pour 1 446 tonnes de vivaneaux.

En 2008, la pêche côtière représentait 2 400 tonnes,



Ports de débarquement de la pêche côtière

Les sites de débarquement les plus importants sont Cayenne (855 tonnes), Sinnamary (693 tonnes) et Rémire-Montjoly (407 tonnes). En 2008, l'acoupa rouge représentait 42 % des espèces débarquées, l'acoupa aiguille, 13%, et le machoiran blanc, 12%. Le pic des débarquements se situe en août avec 247 tonnes, le creux de février à avril avec un minimum de 135 tonnes. Plus de la moitié des débarquements est assurée par des canots créoles améliorés et 44 % par les neuf tapouilles et 41 canots créoles. La flotte est complétée par 22 pirogues et 47 canots créoles améliorés.

Contrairement à la définition de la pêche artisanale de patrons pêcheurs embarqués, en Guyane les armateurs de la pêche côtière possèdent un ou plusieurs navires et ont parfois une autre activité. Malgré les efforts fournis pour régulariser les exploitations, une grande partie de l'activité reste informelle. La croissance démographique générera un accroissement de la demande locale, et des prélèvements

halieutiques. Les données actuelles ne permettent pas de diagnostiquer une surexploitation de la ressource halieutique côtière et estuarienne. L'évaluation souffre du manque de connaissance des pratiques des pêcheurs illégaux du Brésil et du Suriname. La viabilité économique des exploitations est très tendue dans le contexte des coûts (carburant), des difficultés à trouver de la main-d'œuvre, des faibles prix de vente sur les marchés locaux, inférieurs à ceux pratiqués en France et aux Antilles.

Abdul CISSE
Ifremer-UAG
Fabian BLANCHARD
Ifremer
Laurent CASSIUS
Direction régionale des affaires maritimes
de Guyane



Production aurifère en baisse

La production aurifère en Guyane baisse de 50% en 2008.

L'évolution des réglementations sur l'environnement et la biodiversité sont à l'origine de cette chute.

La lutte contre l'orpaillage illégal se poursuit avec l'opération Harpie.

Le secteur minier représente une large partie des exportations de la Guyane. Avec 100 titres miniers valides, dont le tiers destiné à la recherche, la production d'or déclarée en 2008 a été d'environ 1,54 tonnes, moins de 0,1 % de la production mondiale, dominée par l'Australie, l'Afrique du Sud, la Chine et les États-Unis.

En 2008, la production aurifère en Guyane baisse de 50%. Cette baisse est principalement liée à l'évolution des exigences environnementales. Elles imposent la prise en compte des conséquences de l'extraction sur la biodiversité et la mise en œuvre de méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement et conformes aux principes de développement durable.

Le nombre de dossiers instruits diminue : 24 demandes de titres miniers déposées contre 52 en 2007. Ces demandes se répartissent en sept demandes d'autorisation de recherches minières, 14 demandes d'autorisation d'exploitation minière et trois demandes de permis exclusifs de recherches minières.

Un Schéma Départemental d'Orientation Minière de Guyane, conforme au respect de la biodiversité et du développement durable, est en cours d'élaboration. Il fixera de nouvelles contraintes sur les secteurs à très forte sensibilité environnementale, notamment par la définition et la limitation des impacts de l'activité aurifère sur la biodiversité.

Chute de l'exploitation en 2008

Activité minière aurifère en Guyane en 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Production d'or déclarée (en Kg)	3 347	2 835	2 576	3 083	3 000	1540*
Efforts de recherches consentis (millions d'€)	4,7	6,9	5,0	5,0	3,7	1,2
Titres miniers en cours de validité	189	153	140	120	117	100
Demandes de titres miniers reçus	118	106	76	72	51	24
Visites de contrôle	350	350	350	416	384	310

* estimation

Source : Direction régionale de l'industrie et de la recherche Antilles - Guyane



Traitement gravimétrique des alluvions (DRIRE)



300 contrôles en 2008

La recherche et l'exploitation de l'or sont soumises aux dispositions du Code Minier. La réforme de ce Code, conduite entre 1995 et fin 2000 a permis à de nombreux artisans d'accéder plus facilement à l'obtention de titres miniers tout en leur imposant des règles d'exploitation respectueuses des exigences environnementales dans leur méthode d'exploitation.

En 2008, les actions menées par la Drire ont permis de réaliser 300 contrôles sur sites en matière d'inspection du travail, de contrôle des prescriptions environnementales, ou de police des mines. Des actions spécifiques de suivi des travaux de réhabilitation des sites miniers et de contrôle de la qualité des eaux ont été menées.

Illégal : des dizaines de millions d'euros

L'orpaillage illégal constitue un véritable fléau qui grève lourdement les bilans économique, environnemental et humain de la filière aurifère. Plusieurs milliers de chercheurs d'or clandestins, les « garimpeiros », venus principalement de régions défavorisées du Brésil et du Suriname exploitent le sol et le sous-sol dans des conditions non autorisées, précaires d'un point de vue humain et catastrophiques pour

Site exploité illégalement à Saül (DRIRE)



l'environnement : saccage d'une des plus belles forêts tropicales du monde, contamination des cours d'eau par le mercure utilisé pour agglomérer les particules d'or, création de véritables filières d'immigration sauvage, instauration d'un climat de prostitution, de violence et de délinquance. Le Parc Amazonien de Guyane, créé en 2006, n'est pas épargné.

Le butin des clandestins peut être évalué à quelques tonnes d'or, soit plusieurs dizaines de millions d'euros de « chiffre d'affaires » ; le préjudice est d'autant plus important que les approvisionnements en matériel, vivres, alcool, armes et carburant suivent également des circuits plus ou moins licites.

Les opérations de police et de gendarmerie « Anaconda » (113 en 2007) et

« Harpie » (201 en 2008) ont freiné l'expansion des activités illégales, mais n'ont pas encore réussi à éradiquer le fléau majeur que constitue le développement d'une telle société parallèle.

Le bilan de l'opération « Harpie » est une quantité impressionnante de saisies de matières : 19 kg d'or (12 kg en 2007), 193 kg de mercure (70 kg en 2007) et des matériels, soit plus de 26 millions de destructions et de saisies (23 en 2007). Ces résultats encourageants, justifient que l'effort soit poursuivi. L'efficacité de ces actions suppose le développement de la coopération avec les États voisins.

Jean-Luc LEFEBVRE

Direction régionale de l'Industrie et de la recherche Antilles-Guyane

Un peu d'histoire

La découverte des premières pépites d'or a été signalée en 1854 dans le bassin de l'Approuague.

Les premières exploitations étaient très artisanales, les méthodes d'extraction et de traitement rudimentaires dans des conditions de travail extraordinairement difficiles. De 1875 à 1940, l'activité aurifère se structure pour atteindre un bon niveau de productivité grâce à la mécanisation progressive des techniques d'exploitation.

Le sous-sol de la Guyane recèle des richesses minérales importantes, identifiées progressivement depuis un siècle et demi : si l'or domine, on sait que le sous-sol détient également d'autres potentialités intéressantes en minerais métalliques (étain, niobium, tantalite, cuivre, nickel, molybdène...) et probablement en diamant.

C'est au début du XX^{ème} siècle (1900-1920) que la production d'or a été la plus importante en Guyane, avec quelques pointes à plus de 4 tonnes déclarées par an. La production ralentit et même stagne entre 1950 et 1960. La remontée du cours de l'or, dans les années 70, conduit au redémarrage de l'activité surtout à partir de la fin de la décennie 1980, avec un grand retard par rapport au contexte mondial. Entre 1857 et 1980, la production cumulée de la Guyane a été de 167 tonnes d'or.

Aujourd'hui, l'exploitation des gîtes superficiels, en général mécanisée, doit se rabattre sur des placers alluviaux appauvris par des exploitations antérieures et sur des sites éluvionnaires peu travaillés. A côté d'exploitations artisanales sont apparues des sociétés d'exploitation locales. Elles restent des petites et moyennes entreprises, peu capitalistiques (une seule société est cotée en bourse) et donc peu à même de mobiliser des moyens financiers au niveau des enjeux.



Une activité opérationnelle particulièrement soutenue

En 2008, le port spatial de l'Europe a lancé six Ariane 5, qui ont mis en orbite 10 satellites et le vaisseau cargo ATV Jules Verne. Les travaux d'infrastructure des ensembles de lancement Soyouz et Vega sont en cours d'achèvement. La première équipe spatiale russe s'est installée sur la base Soyouz.

Au cours de l'année 2008, l'opérateur Arianespace a procédé à 6 lancements Ariane 5, ayant permis la mise à poste :

- de 10 satellites de télécommunications,
- du vaisseau cargo ATV, qui a rejoint la Station Spatiale Internationale (ISS).

Le programme ARTA 4 a été mis en place avec succès, par la mise à feu du Moteur à Propergol Solide (MPS) dans le cadre du programme de maintien de la qualification du lanceur Ariane 5. Désormais, ce programme de l'ESA s'adapte aussi au lanceur Vega, sous l'acronyme VERTA.



Préparation de l'avenir : les chantiers

1 - Ensemble de Lancement Soyouz

Le programme "Soyouz en Guyane" a pour objet de lancer depuis le Centre

Spatial Guyanais une version améliorée du lanceur russe Soyouz-FREGAT, dite Soyouz ST.

Il s'agit de construire et de qualifier un Ensemble de Lancement Soyouz (ELS), dérivé de ceux existant à Baïkonour et à Plessetsk, adapté aux normes françaises et aux spécificités du Centre Spatial Guyanais.

En 2008, une des étapes principales du projet a été franchie, avec la réception des travaux d'infrastructure en octobre : c'est-à-dire la construction des

Les équipes russes en Guyane

La première équipe de 30 ouvriers-monteurs est arrivée en Guyane fin juillet. Les arrivées se sont ensuite échelonnées toutes les semaines à raison de 20 à 30 personnes au cours du mois d'août 2008. L'effectif s'est ensuite stabilisé autour d'une centaine de personnes.

Le 27 juillet, le porte-conteneurs Flinterland emportant à son bord 161 conteneurs d'équipements russes destinés au futur Ensemble de Lancement Soyouz au Centre Spatial Guyanais est arrivé en Guyane, au port de Degrad des Cannes.

Parmi ces équipements se trouvent la cabine de service, système russe majeur pour la préparation du lanceur Soyouz sur son pas de tir, ainsi que divers systèmes d'infrastructure sol destinés à la mise en œuvre du Soyouz et de son étage supérieur Fregat. Cette arrivée a marqué une étape majeure dans la réalisation du programme Soyouz au Centre Spatial Guyanais.



principaux bâtiments, dans le cadre de la partie européenne du projet. Le Centre de Lancement (CDL) Soyouz, les centrales de production d'énergie et de climatisation, le bâtiment d'intégration lanceur (MIK) et le massif de lancement sont disponibles pour intégrer les équipements et le système de lancement russes. Plus de 500 personnes, dont une majorité recrutée localement, ont travaillé sur le chantier de l'Ensemble de Lancement Soyouz en 2008. Ces effectifs se sont maintenus jusqu'à la fin du chantier d'infrastructure. De nombreuses entreprises guyanaises ont participé ou participent encore à ce projet sans compter les entreprises implantées localement.

En 2009, l'Ensemble de Lancement Soyouz sera réceptionné, avec la fin de l'intégration des équipements et des divers systèmes russes nécessaires aux activités de lancement, le montage du portique mobile en Zone de lancement et la fin d'équipement de tous les systèmes courants faibles, communication et sécurité permettant l'intégration de l'ELS à la base de lancement du CSG.

2 - Ensemble de Lancement Vega

Les travaux de montage du portique mobile Vega et la mise en place des boggies se sont achevés avec les premiers essais de roulage en novembre 2008. Les équipes ont procédé à l'installation des plates-formes amovibles et des cloisons à l'intérieur du bâtiment. Les

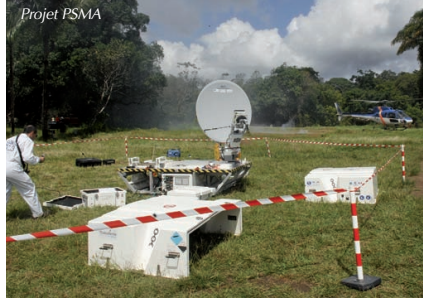
travaux se poursuivent au Centre de Lancement Ariane 5 (CDL 3). Le chantier compte une centaine de personnes. En 2009, les travaux d'équipement et de réception du portique mobile se termineront. Les travaux permettant d'insérer Vega dans la base de lancement du CSG doivent être réalisés au premier trimestre.

3 - Stations de contrôle Galiléo

Le CSG dans son environnement guyanais

En 2008 ont débuté au CSG les travaux de génie civil des bâtiments d'accueil des moyens des antennes de suivi et de contrôle des satellites de la constellation Galileo (l'équivalent européen du GPS). Le CSG deviendra le plus important site d'antennes Galileo du monde, avec 8 à 10 antennes, réparties sur une superficie de 4 hectares.

Dans le cadre de son action pour l'emploi et la création d'entreprises, le Cnes a pérennisé sa participation au développement de la Guyane en renouvelant sa contribution au Contrat de Projets Etat/Région, élargi aux Programmes Opérationnels européens et de développement rural pour la période 2007 à 2013, pour un montant de 26,7 millions d'euros.



Au cours de l'année 2008, dans le cadre de ses actions en faveur d'un développement durable et dans un souci de répartition homogène, le Cnes a maintenu son soutien financier au travers des conventions passées avec 16 communes de Guyane. Ces interventions ont ainsi permis la mise en place d'actions de développement dans les domaines de l'aide à la réhabilitation du patrimoine et de l'habitat et au développement des activités touristiques, du sport, de la culture et des activités économiques et sociales, etc. L'année 2008 a vu l'intensification des actions en faveur du monde de l'Education. A noter la première édition de l'Espace au Fil du Fleuve, qui a consisté en la mise en œuvre par le Cnes et le Rectorat d'une pirogue pédagogique sur le Maroni.

Jean - Philippe ZEBUS
Cnes

Le projet PSMA : faire de la Guyane un site pilote

En partenariat avec le Centre Hospitalier de Cayenne, le Cnes finance le PSMA en Guyane, au travers de l'annexe Cnes au CPER 2000-2006.

Le Poste de Secours Médical Avancé (PSMA) est un outil de gestion des crises humanitaires. Il s'agit d'un conteneur humanitaire facilement hélicoptéré sur site sinistré, qui met à disposition de l'ensemble des équipes de secours une information globale sur la situation de crise, une aide à la coordination des interventions et d'autres services d'aide à la décision.

En 2008, le PSMA a été livré et a fait l'objet de tests d'utilisation, notamment lors de l'exercice Araponga. Les résultats ont été jugés satisfaisants. Il reste à fiabiliser le choix satellitaire.

L'objectif est de faire de la Guyane un site pilote en Amérique du Sud.



Les perspectives des transports routiers en Guyane

En 2008, le transport routier est limité aux axes routiers littoraux. Les schémas d'évolution prévoient l'intégration de la Guyane dans le réseau régional et le renforcement de l'existant. Les transports urbains doivent être améliorés pour répondre à la demande et face à la saturation des voiries urbaines.

La filière du transport occupe une place prépondérante dans l'économie de ce département, puisque son poids est évalué à plus de 4 % du PIB dont 80% pour le seul transport routier. Sa structuration apparaît comme un préalable au développement de la Guyane, pour rationaliser les déplacements urbains, et à son insertion dans le grand plateau des Guyanes.

Les évolutions régionales et l'aménagement du territoire

En 2008, le transport routier est limité aux axes routiers littoraux. Il est amené à évoluer profondément avec l'ouverture du pont sur l'Oyapock, la réhabilitation de la liaison Paramaribo / Albina au Surinam et le renforcement de la liaison structurante RN1/RN2. Cette intégration est susceptible de s'appuyer sur l'existence de ports régionaux d'importation (Paramaribo, Degrad des Cannes). La prochaine étape sera la création d'une véritable liaison entre la Guyane et l'Amapa marquée par l'ouverture du pont sur l'Oyapock et la signature d'un accord franco-brésilien de transit.

Les évolutions majeures sont planifiées dans le schéma d'aménagement régional et dans le schéma régional des transports. Les axes retenus visent à promouvoir la mise en place de véritables liaisons multimodales : réactivation du port de Saint Laurent du Maroni, desserte du haut Maroni via Apatou, amélioration de la navigabilité



sur le Maroni, accès à l'Oyapock via la piste de Saut Maripa, développement du cabotage côtier, amélioration générale des réseaux routiers.

Les mobilités urbaines en mutation

Les transports urbains de passagers sur l'agglomération de Cayenne reposent sur le rôle du Syndicat Mixte des Transports de Cayenne (SMTC), et sur un ensemble d'intervenants privés de taille modeste. L'action du SMTC est limitée au territoire de Cayenne. Les transports entre Matoury, Rémire-Montjoly et Cayenne sont assurés par des transporteurs privés, les taxis. En 2008, la mise en place de la coopérative Mayouri Transports est destinée à structurer la profession pour répondre aux délégations de service public.

Ce mode de gouvernance des transports urbains ne permet pas de répondre à la demande croissante de dépla-



cements urbains sur l'agglomération de Cayenne. Son réseau routier est polarisé sur les générateurs de trafic situés dans l'hypercentre de Cayenne et sa première couronne. Il commence à connaître des phénomènes sévères de saturation. La Guyane est caractérisée par une population jeune ou aux revenus modérés, captive des transports publics et dont les besoins augmentent sans trouver une réponse adaptée : 45% de la population a moins de 20 ans en 2007, un tiers des ménages n'est pas motorisé.

Plusieurs réflexions sont en cours pour une amélioration des transports publics. La Communauté de Communes du Centre Littoral étudie les modalités de l'organisation des transports en commun sur son territoire. Elle s'intéresse au développement d'un réseau de gares routières à vocation urbaine ou interurbaine. Le SMTC développe son offre urbaine, améliore son parc de bus et envisage la création de nouvelles lignes (circuits de navettes sur le centre ville, lignes tangentielles inter-cités, lignes joignant Cayenne avec les zones d'activités limitrophes).

Une filière en voie de structuration

Le transport de marchandises repose principalement sur deux activités : d'une part, les liaisons avec le port de commerce et l'aéroport de Rochambeau et, d'autre part, la demande liée au BTP tirée par la commande publique. L'activité du BTP est très saisonnière, puisque rythmée par l'alternance de périodes sèches et pluvieuses. Elle engendre un probable surdimensionnement de l'offre comme celle des bennes dont le taux d'utilisation demeure faible.

Le transport de passagers dépend de la demande suscitée par le service public, soit le transport scolaire organisé par le Conseil Général. Ce marché est évalué à 13 millions d'euros pour 11 000 élèves transportés. Le secteur des transports se compose très

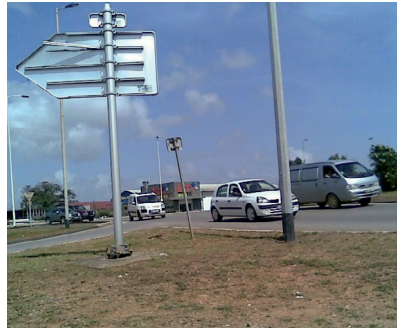
majoritairement d'entreprises de moins de 10 salariés (plus de 90% des entreprises), voire d'entreprises unipersonnelles (48% pour le transport de marchandises et 30% pour le transport de passagers). Au cours de l'année 2008, 130 à 180 entreprises de transport de marchandises sont enregistrées par la DDE. Pour le transport de passagers, elles sont 57 à 100 entreprises.

Elles sont réparties inégalement sur le territoire puisque le centre littoral concentre près de 70% du nombre d'entreprises. L'âge moyen des gérants est en augmentation. Peu de ces entreprises sont en mesure de calculer des prix de revient : elles peuvent accepter des prix sous-évalués ce qui les incite à déroger aux règles administratives afin de préserver des marges.

En 2008, ces entreprises fragiles ont été impactées par les hausses du prix du gazole, difficilement répercutables dans les marchés publics ou privés rarement indexés.

La baisse enregistrée des prix des hydrocarbures en décembre 2008 devrait redonner un élan à cette profession. L'enjeu pour cette filière est sa professionnalisation, l'amélioration de sa rentabilité et de la qualité du service rendu. Ces axes de progrès passeront certainement par la concentration des opérateurs de transport.

Christophe MASCITTI
DDE de la Guyane





Le neuf comme l'occasion en baisse

En 2008, le marché de l'automobile est en repli. Dans un contexte morose, les ménages se réservent leur achat de biens d'équipement. La baisse concerne les marchés du neuf et de l'occasion. Les ventes d'automobiles aux entreprises représentent le tiers du marché du neuf.

En Guyane, la part des ménages sans voiture personnelle est plus importante qu'en Martinique et en Guadeloupe. Quatre ménages sur dix sont concernés. Ce taux augmente légèrement depuis dix ans. Les immatriculations automobiles baissent par rapport à 2007 (-3 %). La baisse s'est accentuée en fin d'année, particulièrement en novembre. En décembre, les incitations à l'achat de la prime à la casse ne sont pas encore perceptibles. Le repli du marché automobile est la conséquence de la hausse permanente du prix du carburant et des tarifs d'entretien et de réparation auto.

Le gazole privilégié

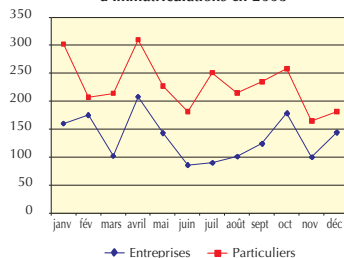
En 2008, 2 746 véhicules neufs ont rejoint le parc automobile guyanais, soit 228 immatriculations mensuelles en moyenne. Il s'agit majoritairement de berlines de faibles cylindrées, moins génératrices de dépenses annexes. En Guyane, la clientèle a privilégié les motorisations gazole (3 achats sur 5) dont la pénétration est désormais avérée. Toutefois, l'option «Tous Terrains», incluant les véhicules de type 4X4, reste très prisée, malgré les risques de malus lié à l'application de l'écotaxe (un achat sur 6). Deux véhicules sur trois immatriculés en Guyane sont de marques asiatiques ou européennes hors production française. Les marques françaises ont toutefois légèrement progressé cette année.

Baisse du marché de l'occasion

Les ventes de véhicules d'occasion sont deux fois plus importantes que celles des voitures neuves. En 2008,

130 voitures par mois vendues aux entreprises

Evolution mensuelle du nombre d'immatriculations en 2008



Source : Fichier central des Automobiles

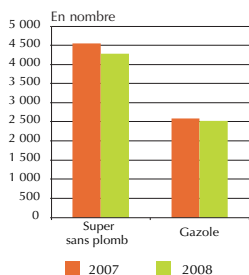
6 800 véhicules ont fait l'objet de vente de particulier à particulier ou d'achat auprès de concessionnaires automobiles. Le marché de l'occasion baisse de 5% par rapport à 2007. Contrairement à celui du neuf, le marché bénéficie majoritairement aux marques françaises (58% des immatriculations). Les véhicules à essence constituent la plus forte part du marché de l'occasion. La percée des motorisations gazole étant relativement récente, les opportunités d'achat sont plus restreintes.

Les entreprises ont de leur côté contribué pour 37% aux immatriculations de véhicules neufs. Environ 130 véhicules leur ont été vendus mensuellement. Les modèles les plus vendus sont identiques au marché des particuliers : ce sont des véhicules de 4 à 5 chevaux, de motorisation diesel, plutôt de marque étrangère.

Guy MYSTILLE

Marché de l'occasion en baisse

Transactions d'occasion en 2007 et 2008 selon le type de motorisation



Source : Fichier central des Automobiles



La fréquentation hôtelière en hausse de 19 %

En Guyane, le taux de fréquentation hôtelière augmente depuis cinq ans. La hausse se répartit équitablement tout au long de l'année. Le tourisme d'affaires est toujours prépondérant.

En 2008 en Guyane, la fréquentation hôtelière est supérieure à 57 %, soit quatre points de plus qu'en 2007. Cette année, le pic de fréquentation n'est pas intervenue en février mais en avril (70 %), ainsi qu'en juin (68 %), le creux en août. Le tourisme d'affaires occupe toujours une part importante. Le nombre de chambres-jours offertes est plus conséquent sur la zone de Kourou (200 000 environ). Mais grâce à un meilleur taux d'occupation, le nombre de chambres occupées reste plus important sur la zone de Cayenne (125 000 environ).

Les établissements hôteliers ont enregistré une hausse importante de fréquentation : 424 000 nuitées enregistrées, soit 19 % de plus qu'en 2007. En 2008, la fréquentation mensuelle est supérieure à celle de 2007, exceptée les mois de septembre et d'octobre. La hausse de fréquentation est due à un excellent résultat au premier semestre 2008 : 220 000 nuitées, soit 42 % de plus qu'au premier semestre 2007. En 2008, la fréquentation du second

semestre est du même ordre qu'en 2007 : 204 000 nuitées, soit 1,5 % de plus qu'en 2007.

L'augmentation de la fréquentation concerne toutes les catégories d'hôtels. Les hôtels 1 et 2 étoiles continuent d'être les mieux occupés. Leur taux d'occupation est en très forte progression : de 56 % en 2007 à 80 % pour 2008. La fréquentation des 3 étoiles se situe exactement dans la moyenne de l'ensemble des hôtels, en augmentation de 3 points. Celle des non classés s'améliore aussi de 3 points (47 %) mais reste à un niveau inférieur à celui de l'ensemble toutes catégories.

En 2008, la zone de l'île de Cayenne est la principale destination du tourisme d'affaires : Kourou-Sinnamary est la zone où la part du tourisme d'affaires est la plus importante : 83 % contre 75 % pour la zone de Cayenne. Les pics de clientèle d'affaires, avant lesancements spatiaux, observés dans les années passées, ont nettement diminué d'ampleur. Le niveau de fréquentation de la clientèle d'affaires reste élevé tout au long de l'année.

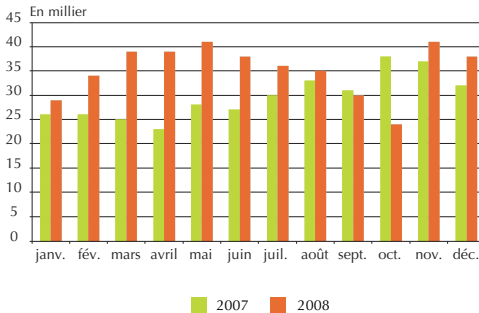
La clientèle d'affaires préfère loger dans des hôtels de 3 étoiles et plus : trois nuitées sur quatre des hôtels 3 étoiles et plus sont enregistrées par elle. Son choix est orienté par une offre six fois plus importante en 3 étoiles et plus que pour les hôtels de catégories inférieures.

Avec l'achèvement du projet Soyouz, la part de la clientèle étrangère a diminué de deux points par rapport à l'année dernière. La durée moyenne de séjour augmente légèrement de 2,5 à 2,8 jours.

La durée de séjour est plus importante traditionnellement pour la clientèle étrangère (3,5 jours).

Les hôtels plus fréquentés en 2008

Nombre de nuitées dans les hôtels de Guyane



Source : Insee - Ministère du Tourisme

Benoit HURPEAU



L'offre touristique se diversifie

En 2008, l'offre touristique s'est étoffée de nouveaux produits. La destination Guyane est renforcée par l'arrivée d'un deuxième opérateur aérien direct au départ de la métropole. La formation et la qualification des personnels du tourisme sont un objectif régional.

En 2008, le tourisme en Guyane a affiché un dynamisme en terme de consolidation et de structuration de son offre. L'offre touristique propose de nouveaux produits : zoo de Montsinery, golf de Matiti, éco-lodge flottant au cœur des marais de Kaw, écomusée de Régina, visite de l'Ilet la mère.

Les chambres d'hôtes et les hébergements chez l'habitant labellisés « Gîtes de France » et « Clé vacances » continuent leur progression pour atteindre respectivement 30 (+4) et 42 (+3) structures représentant une capacité d'accueil de 533 clients. Ce mode d'hébergement est en constante progression. En 2008, les établissements hôteliers enregistrent un taux d'occupation de 59%, qui progresse depuis 2004. Les établissements hôteliers sont fréquentés majoritairement par une clientèle d'affaire, toujours prépondérante. Les lancements à venir des fusées Ariane, Soyouz et Vega laissent augurer que ce taux d'occupation poursuivra son augmentation. La part des clients français a légèrement augmenté et représente la très large majorité de la clientèle touristique totale. Près d'un touriste sur huit est de nationalité étrangère.

Avec l'arrivée, d'un deuxième opérateur aérien desservant la Guyane au départ de Paris, les frais relatifs au transport aérien, qui restent le premier poste de dépense d'un touriste (803 € en moyenne par touriste), devraient connaître une baisse et contribuer à l'augmentation du flux touristique.

En Guyane, à l'horizon 2013, le flux du trafic passager devrait passer de 200 000 à 250 000 passagers. L'objectif d'Air Caraïbes est d'avoir une part de marché de l'ordre de 25 à 30 %, soit 70 000 passagers. Le nouvel avion, mis en circulation en décembre 2008, est le premier d'une série de trois Airbus A330-300. L'investissement est à la hauteur du challenge : 77 millions d'euros, défiscalisés à 70 %.

Toujours les Iles du Salut

En 2008, le classement de la fréquentation des sites touristiques reste identique. En premier lieu, ce sont les sites situés autour de Kourou : le Centre Spatial Guyanais et les Iles du Salut, en second lieu, la visite du Camp de la transportation à Saint-Laurent-du-Maroni. D'autres sites touristiques sont de plus en plus fréquentés : les chutes Voltaire, la crique de Fourgassier, la plage des Hattes, les marais de Kaw.

Progression continue depuis 5 ans

Taux d'occupation hôtelier en Guyane

En %	2004	2005	2006	2007	2008
	46,6	50,9	51,7	53,7	58,6

Source : Insee - Direction du Tourisme



Les orientations régionales du tourisme

Ces résultats sont le fruit d'une politique volontariste de stimulation de la demande. Ils sont dus aux actions de marketing réalisées avec les professionnels du tourisme de Guyane et les partenaires financiers institutionnels (Région – Etat – Europe – Cnes). Le montant total est de plus de 600 000 euros. L'objectif est de promouvoir la destination Guyane, avec des actions ciblées vers les tours opérateurs, agences de voyages et la presse. Le bureau parisien du CTG organise des séminaires d'information pour les équipes de vente-réservation, des éductours pour agences spécialisées.

La formation et la qualification des personnels du tourisme

L'organisation d'événementiels, (Mémorial International du conte, les rencontres Transamazoniennes, le festival Cinamazonia) vise le grand public. Les voyages de presse, la participation aux salons, l'aide à l'édition, sont autant d'actions pour développer l'attractivité de la Guyane. La promotion touristique de la Guyane passe par Internet (30% du commerce en ligne). Le site web du CTG (www.tourisme-guyane.com) informe les internautes sur la destination Guyane. En 2008, des actions de formation ont été réalisées pour les actifs du secteur du tourisme. Elles concernent l'hygiène alimentaire en site isolé, les techniques de gestion des menus et des produits

alimentaires, les formations de sauveur secouriste en milieu amazonien et du travail, mais aussi, l'orientation topographique (GPS) et la mise à niveau des guides en milieu amazonien.

En 2008, le dispositif (pilote par la DTEFP, l'AGEFOS PME et le CTG) a permis à 60 personnes d'améliorer leurs compétences. Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est créé. Il correspond aux trois fonctions de la convention des guides en milieu amazonien (animateurs, accompagnateurs et guide en forêt). Les guides en activité pourront obtenir la validation des acquis de leur expérience (VAE) à travers ce dispositif.

Eric MADELEINE
Comité du Tourisme de Guyane

Les Iles du Salut et le Centre Spatial

Les sites touristiques en Guyane

En nombre	2007	2008
Musée des Cultures Guyanaises	9 147	7 500
Musée Franconie	5 074	5 202
Musée de l'Espace	19 264	16 700
Ecomusée de Régina Kaw	-	3 200 (mai à déc)
Iles du Salut (dont croisiéristes)	46 671	49 357
Centre Spatial	26 034	32 500
Lancement de fusée	14 244	9 570
Zoo de Guyane	-	15 000 (oct. à déc)
Camp de la Transportation	8 922	9 575
Office du Tourisme de Saint-Laurent	21 123	21 727
Office du Tourisme de Matoury	263	223
Syndicat d'initiative de Mana	1 500	393
Syndicat d'Initiative d'Iracoubo	3 126	6 416
Point Tourisme de Sinnamary	953	1 150
Office du Tourisme de Kourou	174	219
Accueil au box CTG de l'aéroport	8 053	11 544
Flux passagers à l'aéroport de Cayenne Rochambeau (Arrivée + Départ)	386 979	385 142
Taux d'occupation des hôtels de Guyane	54%	58,60%

Source : Comité du Tourisme de Guyane



Plus de demandeurs d'emplois indemnisés en 2008

L'Assurance Chômage enregistre une forte hausse du nombre de demandeurs d'emplois indemnisés (12,7 %) en 2008. La population particulièrement touchée. Seul point positif : l'ancienneté moyenne des demandeurs indemnisés diminue de près d'un mois et demi.

Au 31 décembre 2008, 5 433 demandeurs d'emplois sont indemnisés en Guyane par l'Assurance Chômage. Par rapport au 31 décembre 2007, ce nombre en hausse de 613 personnes, représente un taux d'accroissement de 12,7 %. Cette importante progression s'explique en grande partie par une dégradation du marché du travail. L'Assurance chômage indemnise 38 % des DEFM. 3 114 BFM sur les 5 433 recensés, sont des hommes, soit 57 % du nombre total. Par rapport à 2007, la proportion des hommes diminue de deux points. En effet, avec une progression de 17,5 % du nombre de BFM, ce sont les femmes qui sont le plus touchées par la crise actuelle. La population des demandeurs d'emploi est composée de personnes âgées

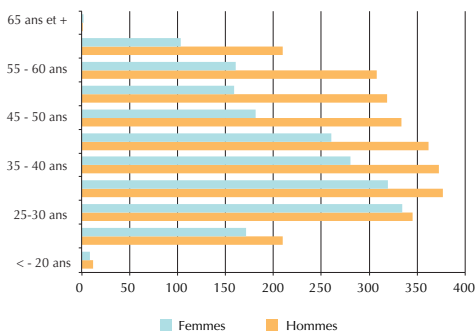
de 25 à 49 ans (70%), et à part égale de jeunes (15 %) et de personnes de plus de 50 ans (15%).

Près de 2 demandeurs d'emploi indemnisés sur 3 ont entre 25 et 49 ans alors que près de 9 % ont moins de 25 ans et plus de 25 % ont plus de 50 ans. La proportion des bénéficiaires de l'assurance chômage augmente avec l'âge. Elle est de 36 % pour les personnes de 25 à 49 ans, alors que deux demandeurs d'emploi sur trois de plus de 50 ans bénéficient de l'indemnité chômage.

Ce constat est dû en partie au fait que l'Assurance Chômage verse plusieurs prestations d'accompagnement à la retraite aux demandeurs de plus de 55 ans (AER, PRP).

Une population composée en majorité d'hommes d'âge moyen

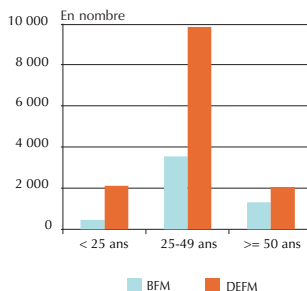
Répartition des demandeurs d'emploi par sexe



Source : Pôle Emploi Guyane

Une population composée en majorité de 25-49 ans

Répartition des demandeurs d'emploi par tranche d'âge

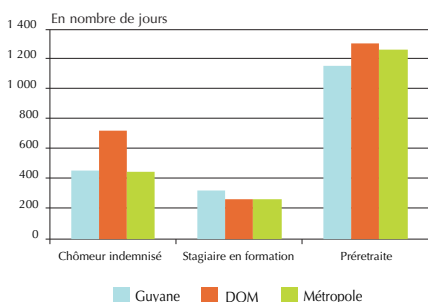


Source : Pôle Emploi Guyane



Plus de 3 ans pour les préretraités

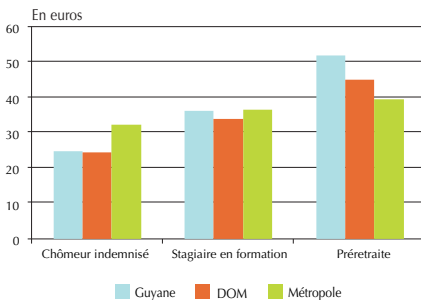
Ancienneté dans le régime de l'Assurance Chômage



Source : Pôle Emploi Guyane

25,5 euros par jour en Guyane pour un chômeur indemnisé

Taux moyen journalier d'indemnisation



Source : Pôle Emploi Guyane

Au 31 décembre 2008, l'ancienneté moyenne d'un demandeur d'emploi indemnisé dans le régime était de 460 jours. Ce chiffre est en baisse de près de 8 %

Ancienneté dans le régime et taux journalier

par rapport à 2007, soit près de 40 jours de moins. Ce chiffre est supérieur à celui de la métropole (441) mais largement en dessous de celui de l'ensemble des DOM (713 jours).

Le taux moyen d'indemnisation est de 25,5 € en Guyane. Ce taux certes en hausse de 0,5 point reste encore faible comparé à la métropole (32,6 €) mais se situe au-dessus du taux moyen d'indemnisation pour les Dom (24,6 €). Le coût d'indemnisation d'un demandeur d'emploi en Guyane est de 9 295 €. Ce chiffre en légère hausse comparé à 2007 (+2 %) est bien en deçà de la moyenne en métropole (11 900 €).

Création du Pôle emploi

Le 19 décembre 2008, l'ANPE et l'Assedic ont fusionné pour devenir Pôle emploi.

Les missions

- l'accueil et l'inscription des demandeurs d'emploi
- le versement des allocations des demandeurs d'emploi indemnisés
- l'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement
- la prospection du marché du travail en allant au-devant des entreprises
- l'aide des entreprises dans leurs recrutements

Un service plus personnalisé

Un conseiller personnel sera au service de chaque chercheur d'emploi.

Une simplification des démarches

Le demandeur d'emploi effectue ses démarches d'inscription au même endroit. Le portail Internet pole-emploi.fr et le numéro unique (39 49) sont mis en service.

Une intensification des services pour un public plus large

Pôle emploi va renforcer ses actions vers les publics en difficulté : les bénéficiaires du RSA, les jeunes, les seniors.

Développer les services aux entreprises

Pôle emploi accompagnera les entreprises dans leurs recrutements. : de la simple parution de l'offre à l'assistance au recrutement, la présélection des candidats et le suivi des premiers mois dans l'emploi.

Maryse FERRAND
Pôle Emploi Guyane

Définitions

BFM : Les bénéficiaires de fin de mois sont les personnes ayant perçu une indemnité le dernier jour du mois

DEFM : Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à l'ANPE et ayant une demande en cours au dernier jour du mois

AER : Allocation Equivalente retraite

PRP : Pré Retraite Progressive



Plus d'emplois pour les hommes et plus de chômage pour les femmes

En 2008, les inactifs sont en nette augmentation par rapport aux actifs. Le nombre de personnes en emploi progresse également, mais à un rythme modéré. Ce sont les hommes âgés de 25 à 49 ans qui bénéficient de ce faible gain d'emplois.

Dans le même temps, la Guyane compte 1 100 chômeurs de plus au sens du Bureau international du travail. Le taux de chômage s'élève à 21,8 %. Les femmes âgées de 25 à 49 ans sont davantage touchées par le chômage que l'an passé.

En juin 2008, la population guyanaise de 15 ans ou plus se compose de 64 000 actifs (personnes ayant un emploi + chômeurs au sens du BIT, Bureau International du Travail) et de 61 700 inactifs. En un an, le nombre d'inactifs progresse de 5 000 personnes alors que celui des actifs n'augmente que de 1 750. Le taux d'activité globale s'établit à 50,9 % en 2008, contre 52,3 % en 2007.

Le taux d'activité des femmes s'établit à 44,3 %. Il demeure inférieur à celui des hommes qui s'élève à 57,8 %. Le taux d'activité des hommes diminue de 2,7 points en un an alors que celui des femmes reste stable. Les 15-24 ans sont moins présents sur le marché du travail que l'an passé : le taux d'activité des jeunes perd deux points pour approcher les 17 %. Les actifs de 25-49 ans sont 46 700. Leur nombre augmente de 1 800 en une année. Mais, le taux d'activité des 25-49 ans reste stable à 69,7 %. L'effectif des actifs de 50 ans compte 11 900 personnes. Il progresse de 300. Le taux d'activité se situe à 43,9 %. En un an, il décroît de 2,8 points.

Un léger gain d'emplois...

Les personnes en situation d'emploi sont 50 000, soit 600 de plus qu'en 2007. Pourtant, le taux d'emploi des 15-64 ans est inférieur avec 42,1 % à celui de 2007 (43,9 %).

En Guyane, le marché du travail compte 650 personnes supplémentaires en emploi. Par tranche d'âge, les évolutions sont très différentes. Les 25-49 ans et les seniors en emploi augmentent respectivement de 700 et 200 personnes. Chez les 25-49 ans, ce sont les hommes ayant un emploi qui progressent (+ 500). Le taux d'emploi des hommes de 25-49 ans s'élève à 68,3 % contre 42,1 % pour les femmes. Chez les 50 ans ou plus, ce sont les effectifs des femmes en emploi qui augmentent (+ 200). Le taux d'emploi des femmes de 50 ans ou plus, perd 1,4 point pour se situer à 30,5 % alors que celui des hommes diminue de 3,7 points pour s'établir à 46,4 %. Les jeunes ayant un emploi sont moins nombreux : 3 100 en 2008 après 3 350 en 2007. Leur taux d'emploi baisse à 9,8 % en 2008, après 11,2 % en 2007.

Des taux d'emploi en baisse

En % et en nombre

	2006	2007	2008
Nombre de chômeurs au sens du BIT	17 183	12 819	13 919
Taux d'emploi des 15-64 ans	41,9	43,9	42,1
Taux d'emploi des femmes de 15-64 ans	33,1	35,0	33,3
Taux d'emploi des 55-64 ans	42,6	47,0	43,4
Personnes ayant un emploi (15 ans et plus)	45 140	49 388	50 041
Hommes	26 973	29 396	29 784
Femmes	18 167	19 992	20 257

Source : Insee - Enquête Emploi 2008



L'effectif des salariés est de 42 300, après 41 500 en 2007. Dans le secteur

... stables et à temps plein...

privé, 800 salariés de plus qu'en 2007, bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. Les formes particulières d'emploi de type stage, contrat aidé, intérim et apprentissage augmentent de 400. En 2008, on compte 200 non-salariés en moins.

Les gains d'emplois ne concernent que des temps pleins. Les emplois à temps plein augmentent de 700, dont 550 sont occupés par des hommes. A l'inverse, le nombre d'emplois à temps partiel diminue de 50. Mais cette baisse d'emplois à temps partiel ne porte que sur les hommes ; les femmes travaillant à temps partiel augmentent de 100.

Les femmes sont plus exposées au chômage

Evolution du chômage

En % et en nombre

	2006	2007	2008
Nombre de chômeurs au sens du BIT	17 183	12 819	13 919
Hommes	8 056	5 879	5 541
Femmes	9 127	6 940	8 378
Taux de chômage selon le sexe et l'âge			
Ensemble	27,6	20,6	21,8
15-24 ans	49,5	41,3	42,8
25-49 ans	26,9	20,2	21,8
50 ans et plus	18,8	12,1	12,5
Hommes	23,0	16,7	15,7
15-24 ans	45,1	37,6	40,5
25-49 ans	21,7	15,7	14,3
50 ans et plus	17,8	11,2	10,0
Femmes	33,4	25,8	29,3
15-24 ans	54,6	45,4	44,9
25-49 ans	33,6	25,9	30,6
50 ans et plus	20,4	13,4	16,0
Taux de chômage de longue durée			
Ensemble	23,5	16,2	17,8
Hommes	18,8	12,5	11,9
Femmes	29,5	21,1	25,0

Source : Insee - Enquête Emploi

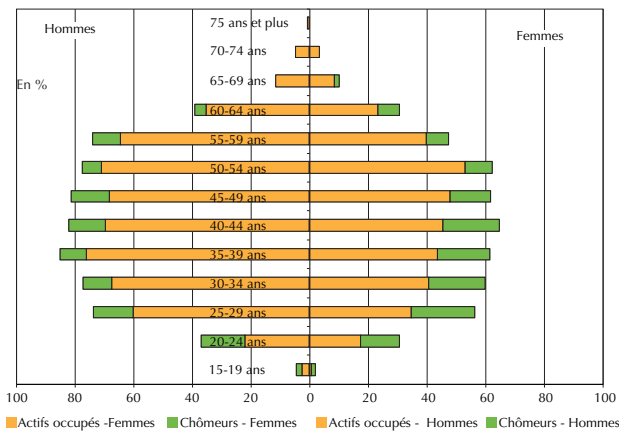
...mais plus de chômage

En 2008, la Guyane compte 1 100 chômeurs de plus, selon les règles du BIT. Ils sont 13 900 à être sans emploi, à être disponibles dans les 15 jours et à avoir fait des recherches effectives d'emploi dans le mois précédent. Les chômeurs représentent 21,8 % de la population active guyanaise.

Chez les 25-49 ans, 6 500 femmes et 3 600 hommes sont au chômage, soit 1 400 femmes supplémentaires et 300 hommes de moins. Le taux de chômage des femmes de 25-49 ans monte à 30,6 % en 2008, après 25,9 % en 2007. Celui des hommes de 25-49 ans descend à 14,3 %, après 15,7 % en 2007. Quant aux jeunes chômeurs, ils sont 2 300. Ils représentent 42,4 % des jeunes actifs, après 41,3 % en 2007.

Les femmes moins souvent actives que les hommes

Part de l'emploi et du chômage dans la population des 15 ans ou plus



Source : Insee - Enquête Emploi 2008

En 2008, 11 350 personnes sont en chômage de longue durée (plus d'un an). Les femmes sont davantage touchées par le chômage de longue

durée : 7 150 femmes et 4 250 hommes. En 2008, les effectifs augmentent uniquement pour les femmes (+ 1 500) et baissent pour les hommes (- 200).

Xavier PARAIRE



Les disparités de revenus

En Guyane, en 2006, un ménage perçoit un revenu moyen annuel de 25 430 euros, soit 13,2% de plus qu'en 2001. Cette progression moyenne masque de fortes disparités selon les ménages, principalement selon qu'ils perçoivent ou non un revenu d'activité.

Les écarts de revenus s'accroissent

En 2006, le revenu moyen d'un ménage s'élève à 25 430 euros en Guyane, contre 32 551 euros en France métropolitaine. Mais ce revenu moyen doit permettre de couvrir les dépenses de ménages de taille très différente. Pour corriger cet effet de structure, c'est le revenu par unité de consommation (UC) (cf. encadré) qui est généralement considéré. En 2006, le revenu annuel moyen par UC s'établit à 14 747 euros, soit 15,4% de plus qu'en 2001.

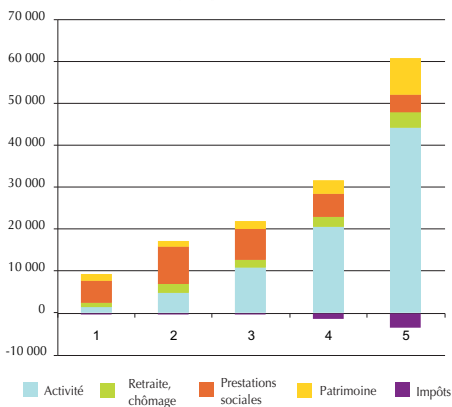
La moitié des ménages perçoivent un revenu annuel par unité de consommation supérieur à 9 920 euros. La Guyane est le département d'Outre-mer, où ce revenu annuel médian est le plus faible. Il est inférieur de 13% à celui de la Guadeloupe (11 343 euros),

et de 20% de celui de la Martinique (12 323 euros). L'écart de revenu est encore plus grand avec la France métropolitaine (17 600 euros), où le revenu annuel médian est presque le double de celui de Guyane. La taille importante des ménages (3,5 personnes en Guyane) contribue à la baisse du revenu par unité de consommation. En comparaison, un ménage de Guadeloupe ou de Martinique est composé en moyenne de 2,6 personnes, et moins de deux (1,9) en France métropolitaine.

Au delà du niveau des revenus, l'étude de leur dispersion permet d'appréhender les inégalités entre ménages. En 2006, le revenu annuel moyen par unité de consommation pour les 20% des ménages les plus modestes (1^{er} quintile) est égal à 63% du seuil de bas revenu. Pour les 20% les plus aisés (quintile 5), il est presque égal à 3 fois ce même seuil. Cet écart s'est accru au cours du temps.

Un ménage sur cinq en dessous de 9 000 euros par an

Montant et structure des revenus moyens disponibles nets en 2006 par quintile de revenus



Source : Insee - Enquêtes Budget de Famille des Dom 2006

Les ménages aux revenus les plus faibles se caractérisent par une très faible part de revenus d'activité :

Moins de revenus d'activité pour les plus modestes

ceux-ci ne représentent que 15% de leurs revenus en 2006. Cette part n'a cessé de décroître : elle était de 43% en 1995, et de 28% en 2001. Pour les ménages, situés juste au-dessus du seuil de bas revenus, la part des revenus d'activité décroît également, mais de façon moins marquée : 58% en 1995 et 29% en 2006.

En 2006, les prestations sociales constituent plus de la moitié des revenus des 40% des ménages les moins aisés. Elles représentent le tiers des revenus des ménages intermédiaires. En Guadeloupe et Martinique, seuls les 20% les moins aisés ont un revenu, provenant à plus de 50% des prestations sociales.



Plus d'un ménage sur quatre en dessous du seuil de bas revenus

Evolution du taux des bas revenus

En % du seuil	Guadeloupe	Martinique	Guyane	France métropolitaine
1995	18,1	17	26,1	13,5
2001	13,5	15,1	25,0	12
2006	17,8	19,8	26,5	13,2
Seuil de pauvreté 2006	6 806	7 394	5 952	10 560

Source : Enquêtes Budget de Famille des Dom, et Revenus fiscaux pour la France métropolitaine

Excepté les ménages ayant le plus faible niveau de vie, le montant total des prestations sociales perçues est à peu près identique selon le niveau de vie, ainsi que les retraites et prestations chômage. Plus le niveau de vie augmente, plus la part des revenus d'activité devient prépondérante.

La principale cause du creusement des inégalités est l'absence de revenus d'activité. Ils sont multipliés par quatre entre les ménages les plus modestes et ceux juste au-dessus, par huit pour les ménages intermédiaires et 31 fois pour ceux les plus riches.

En Guyane, plus d'un ménage sur quatre vit en dessous du seuil de bas revenus

En 15 ans, la progression de l'emploi a pourtant été très forte en Guyane, de l'ordre de 60%. Mais elle est pour partie due au développement de formes spécifiques d'emploi (emplois aidés, temps partiel, cdd). Ceux-ci génèrent des rémunérations annuelles plus faibles que des emplois à temps plein et à durée indéterminée.

Sous le seuil de bas revenus sont principalement les personnes seules (31%), les familles monoparentales (32%) ou nombreuses (38%).

En Guyane, les familles nombreuses de trois enfants ou plus (39%) sont plus pauvres qu'en Martinique (13%) ou en Guadeloupe (23 %).

En 2006, plus d'une personne sur trois vit en Guyane dans une famille sous le seuil de bas revenus. La situation est critique pour les moins de 18 ans, puisque près d'un enfant sur deux (45%) vit dans un ménage sous le seuil des bas revenus, contre un sur quatre en Martinique ou en Guadeloupe.

Mais des salaires annuels moyens plus élevés qu'en France métropolitaine

Les salaires sont la principale composante des revenus d'activité. En Guyane, le salaire net annuel moyen d'un salarié à temps complet travaillant dans le secteur privé était, en 2006, presque égal à celui de France métropolitaine : respectivement 22 912 et 23 301 euros. Par catégorie d'emploi, le salaire moyen en Guyane est toujours supérieur à celui observé dans l'hexagone, sauf pour celui des ouvriers. Ainsi, les professions intermédiaires ont un salaire moyen annuel de 26 644 euros, soit 13% de plus que celui de la France métropolitaine.

Jean-Christophe LAMBERT

Aux Antilles et en Guyane, l'enquête Revenus Fiscaux n'est pas disponible. La source sur les revenus des ménages est l'enquête Budget de Famille (BDF).

Le revenu annuel BDF est le revenu disponible net des Comptes nationaux. Il est égal à la somme des revenus d'activité, des transferts sociaux et familiaux, et des revenus du patrimoine (incluant les loyers imputés), le tout après impôts directs.

Le revenu disponible est calculé après prise en compte des prestations familiales (allocations familiales, allocation de rentrée scolaire...), des minima sociaux (revenu minimum d'insertion, minimum vieillesse) et des allocations pour le logement. Le revenu disponible net est obtenu après déduction des impôts directs sur le revenu et le patrimoine.

Le nombre d'unités de consommation d'un ménage est calculé selon l'échelle d'équivalence dite « OCDE/Insee » : le 1er adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 chacune, les personnes de moins de 14 ans pour 0,3 chacune.

Le seuil de bas revenus :

Pour éviter toute ambiguïté avec le seuil de pauvreté calculé sur la France métropolitaine, on parle de seuil de bas revenus dans les trois départements français d'Amérique. Le seuil de bas revenus a été récemment modifié, de 50 à 60% du revenu médian par unité de consommation.



Un territoire à plusieurs vitesses

La Guyane est un territoire contrasté : une croissance démographique forte, et une économie hétérogène sur l'Ouest, Kourou, l'île de Cayenne et l'Est. Ces quatre territoires présentent également des disparités démographiques et structurelles creusant l'écart des inégalités.

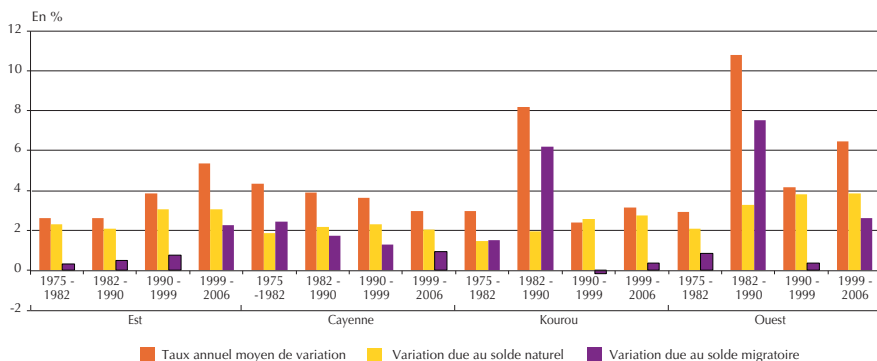
En Guyane, la croissance économique est forte depuis 15 ans : 5,2 % par an de 1993 à 2006. De même, la population croît de 4 % par an. A l'intérieur du territoire, le bilan est plus contrasté. Toutes les zones n'avancent pas à la même vitesse. La zone d'emploi de Kourou¹ est dynamisée par l'activité du Centre Spatial Guyanais. L'île de Cayenne croît grâce au poids du secteur public et à sa position centrale dans la région. À l'opposé, l'Ouest² et l'Est³ guyanais semblent coupés du reste du territoire. Leur développement économique est lié à la force d'une population jeune et ne profite guère de leurs relations avec les régions frontalières.

Deux fleuves frontières, une fusée : quatre territoires

Le territoire est immense (83 846 km²). Deux fleuves, le Maroni et l'Oyapock, définissent ses frontières. Les seules voies de communication pour les communes de l'Ouest et de l'Est sont celles du fleuve, littoral de l'Ouest mis à part. Les distances et le peu de voies de communication avec le reste de la Guyane les obligent, souvent de façon informelle, à se tourner vers la rive d'en face, non sans impacter l'activité économique guyanaise.

La zone d'emploi de Kourou s'est développée autour du spatial. La construction de la base Soyouz à Sinnamary devrait permettre aux communes voisines d'en bénéficier.

Variation record pour la zone de l'Ouest
Composantes du taux de variation de la population



Source : Insee - Recensements de la population

(1) Zone d'emploi de Kourou : Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Saint-Élie désigné par la suite par « Kourou »
(2) Ouest : Saint-Laurent-du-Maroni, Mana, Awala-Yalimapo, Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Saül
(3) Est : Regina, Saint-Georges-de-l'Oyapock, Ouanary, Camopi



À Cayenne, la périphérie s'est construite autour de la ville capitale et de la périurbanisation continue. La population a tendance à quitter Cayenne, qui concentre la majorité des emplois de sa zone. Ceci engendre des problèmes de transport.

Repenser les voies de communication en Guyane, sera bientôt indispensable, avec le centre littoral relativement vieillissant et l'Ouest guyanais qui prend de plus en plus d'importance démographiquement.

La croissance démographique tirée par l'Ouest guyanais

Entre 1961 et 2006, la population de Guyane a été multipliée par 6 pour atteindre 205 954

habitants. Au début, la croissance de la population était tirée par les zones de Cayenne et de Kourou. À partir des années 80, l'Ouest guyanais est devenu le moteur principal : d'abord à cause des événements survenus au Suriname, puis par un solde naturel très fort. L'augmentation a été deux fois plus rapide entre 1982 et 2006. Dans l'Ouest et l'Est guyanais, 60 % de la population a moins de 25 ans (50 % dans le reste de la Guyane). La jeunesse de sa population et sa croissance rapide ont pour effet direct d'accroître les inégalités.

En 2006, les **Des inégalités marquées** foyers fiscaux sont 83 000 en

Guyane, 72 % d'entre eux sont non imposables. Le revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé est de 6 062 €. Là encore, l'Ouest et l'Est guyanais se situent en dessous. La part de foyers fiscaux non imposables y dépasse les 85 %. Le revenu annuel moyen par foyer fiscal non imposé est de 3 500 € dans l'Ouest et 2 650 € dans l'Est contre 6 350 € à Kourou et 7 095 € à Cayenne. Ces inégalités sont amplifiées par l'écart entre le revenu annuel moyen des foyers fiscaux imposés et non imposés : 9,2 dans l'Ouest, 11,3 dans l'Est contre 5,9 à Kourou et 5,1 à Cayenne. En 2007, la population

vivait avec un bas revenu⁴ est nettement supérieure le long des fleuves : plus d'une personne sur deux dans l'Ouest, deux personnes sur trois dans l'Est contre deux sur cinq dans le reste de la région.

Un emploi public très présent

La sphère publique tient une place prépondérante dans l'emploi en Guyane : près de la moitié des emplois en dépendent avec des différences selon les communes. A Cayenne, capitale régionale, la proportion est la même, et les emplois du secteur public sont majoritairement (53 %) dans l'administration. Ailleurs, la plupart des emplois publics se situent dans l'éducation. Dans l'Ouest et l'Est, deux emplois sur trois sont liés à la sphère publique. A Kourou, la proportion est bien moindre (29 %) grâce à un secteur privé dynamique. Chez les actifs de moins de 40 ans, deux personnes sur cinq n'ont aucun diplôme. Dans l'Ouest, ils sont

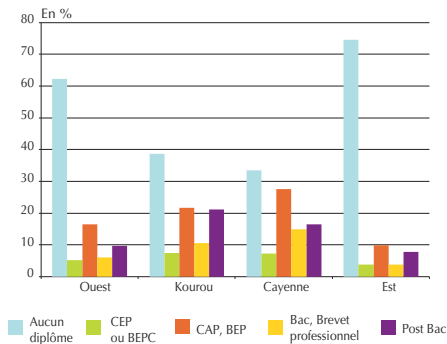
plus de trois personnes sur cinq et dans l'Est, trois sur quatre. À l'inverse, le haut degré de technicité requis dans l'industrie spatiale fait que 20 % des actifs ont fait des études supérieures à Kourou contre 15 % en Guyane. Il vient s'ajouter un problème récurrent à l'Est et à l'Ouest : l'inactivité. Dans l'Ouest, la moitié de la population en âge de travailler est inactive et dans l'Est, 70 % contre 20 % ailleurs.

Alors que les zones de Kourou et Cayenne sont des vecteurs économiques, l'Ouest et l'Est guyanais peinent à se développer. La très forte croissance démographique de ces territoires implique inéductablement de rattraper rapidement ce retard économique. Les échanges avec les territoires transfrontaliers, l'aménagement des voies de communication sont nécessaires pour le développement économique de ces territoires.

Benôit HURPEAU

Majorité de sans diplôme dans les zones de l'Ouest et l'Est

Niveau de diplôme des actifs de moins de 40 ans



Source : Insee - Recensement de la population 99

(4) Au sens de la CAF, les personnes disposant d'un bas revenu par unité de consommation ont moins de 60% du revenu médian. Ce revenu médian est calculé sur l'ensemble des foyers allocataires de la CAF. Ce concept est différent de celui de bas revenus défini par l'Insee.



Un logement sur quatre à Cayenne

Les logements locatifs sociaux sont localisés à 40 % dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'offre récente, malgré les programmations nouvelles, ne parvient pas à répondre aux demandes.

Au 1er janvier 2008, les communes de la politique de la ville (Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury, Kourou et Saint-Laurent du Maroni) comptent 10 030 logements locatifs sociaux, dont 6 260 logements collectifs (65%), 2 135 logements individuels (20%) et 1 635 logements mixtes (15%). Le bassin de Cayenne (Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly) concentre 70% du parc locatif social.

Le département dispose d'un parc locatif social récent. Un peu moins des deux-tiers des logements (60%) ont été bâtis après 1990.

Les logements de type 3 ou 4 constituent 67% du parc locatif social. La proportion de logements de cinq pièces ou plus (10%) reste faible dans un département où la part des ménages à plus de cinq personnes atteignait 24% en 1999.

À l'échelle des quartiers de la politique de la ville

Près de 40% des logements locatifs sociaux sont dans des quartiers compris dans des Contrats Urbains de

Cohésion Sociale (CUCS). 1250 d'entre eux sont concernés par le Plan de Rénovation Urbaine de Cayenne.

À Cayenne

En 2008, la commune de Cayenne a un parc de 5 100 logements locatifs sociaux, dont 3 819 logements collectifs et 1 045 logements individuels. Les opérations comprennent majoritairement (72%) plus de 30 logements. Près d'un logement sur quatre, est situé dans un quartier de politique de la ville.

Dans l'espace urbain cayennais, les quartiers anciens à dominante sociale créés dans les années 60-70 (quartiers Mirza, Rénovation urbaine, Zéphir) font parfois l'objet de plans de réhabilitation.

L'essentiel des constructions (78%) datant d'avant 1990 se situent dans des territoires inscrits dans des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) : 772 logements (47%) sont en zone de priorité 1, 779 (48%) en zone de priorité 2 et 68 logements (4%) dans un CUCS de priorité 3.

Il s'agit avec une écrasante majorité d'habitat collectif et ces opérations sont dans 80% des cas de 30 logements sociaux ou plus.

Les logements construits entre 1990 et 2000 occupent également des quar-

Un logement social sur deux de politique de la ville à Cayenne

Répartition des logements sociaux dans les territoires de la politique de la ville

En nombre	Logements sociaux	dont en zone prioritaire			Total	dont en PRU
		CUCS P1	CUCS P2	CUCS P3		
Guyane	10 030	1 790	3 200	2 088	7 078	1 250
Cayenne	5 100	798	2 279	635	3 712	1 010
Matoury	1 724	0	391	470	861	240
Rémire-Montjoly	462	375	0	0	375	0
Kourou	2 033	577	414	433	1 424	0
Saint-Laurent du Maroni	711	40	116	550	706	0

Source : DDE Guyane – Bailleurs sociaux - CRPV

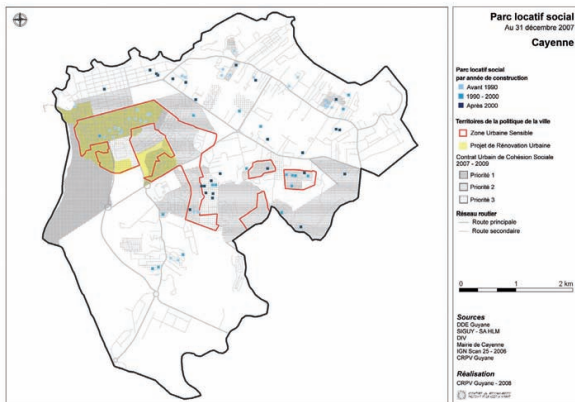


tiers prioritaires et leur périphérie. Près de 95% de constructions sont des logements collectifs. 75% des opérations comprenant plus de 30 logements sociaux, on assiste à l'apparition de nouveaux grands ensembles, notamment dans le quartier Mont-Lucas.

Les opérations réalisées après 2000 visent les périphéries des territoires de la politique de la ville et le centre-ville. L'idée est de revaloriser le centre historique et d'y établir une mixité sociale. Le manque de foncier disponible sur Cayenne explique que 43% des opérations comprennent moins de 30 logements.

Les grands ensembles ne constituent pas un problème, car la densité d'habitat de 60 logements par hectare est raisonnable pour la taille de la ville. Les dysfonctionnements seraient plutôt dus à la monofonctionnalité des quartiers et l'absence de politique de déplacement lors de leur conception.

La zone concernée par le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) - en jaune sur la carte - signé le 11 février 2008 entre la mairie de Cayenne et l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) comprend 40% du parc cayennais construit avant 1990. Le projet prévoyait la démolition de 654 logements locatifs sociaux en vue de créer un maillage viaire désenclavant, de libérer du foncier pour la construction d'équipements publics et commerciaux nécessaires à la vie du quartier, en vue de construire 1 350



logements de divers statuts favorisant la mixité urbaine.

Fin 2008, le programme est en cours de modification pour correspondre aux nouvelles orientations de la commune de Cayenne.

Trois Projets de rénovation urbaine en Guyane

Trois projets de rénovation urbaine (PRU) sont en cours en Guyane :

- les quartiers sud de Cayenne
- le quartier Copaya de Matoury
- le centre-bourg de Kourou

Les conventions de rénovation urbaine de Cayenne et de Kourou ont été signées en 2008. La convention de

Matoury a été validée officiellement par l'ANRU et sera signée en 2009.

Ces trois projets représentent un coût total de 340 millions d'euros de travaux à mettre en œuvre en 5 ans.

Les financements publics mobilisés dans ce cadre (État, FEDER et CDC) représentent un montant de 290 millions d'euros.

Ils représentent donc une opportunité extraordinaire de remédier aux conditions de logements des populations concernées par la démolition d'environ 1 000 logements.

Laurence BESANÇON
Centre de Ressources Politique
de la Ville de Guyane

La géographie prioritaire dans les CUCS

Le contrat urbain de cohésion sociale est un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales qui engage chacun des partenaires à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers connaissant des difficultés (chômage, violence, logement). Mis en place par le Comité interministériel des villes du 9 mars 2006, les contrats urbains de cohésion sociale remplacent l'ancienne génération de contrats de ville qui portaient sur la période 2000-2006. Signés par le préfet et le maire (ou le président de l'Établissement public de coopération intercommunale) pour une période de trois ans (2007-2009), renouvelable une fois, ces contrats définissent un projet de développement pour chaque quartier. En Guyane, cinq contrats ont été signés et concernent 58 quartiers. Les cinq priorités d'intervention sont l'accès à l'emploi et le développement économique, l'amélioration du cadre de vie, la réussite éducative, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, la santé.



2008, une année en demi-teinte

A la rentrée 2008 - 2009, 70 000 élèves sont scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de l'Académie de la Guyane. Malgré 2 000 élèves supplémentaires, la non-scolarisation est en hausse continue depuis la rentrée 2007.

Au 15 octobre 2008, 70 000 enfants sont scolarisés dans les établissements publics et privés de la Guyane, soit 2 000 de plus qu'à la rentrée 2007. Cette hausse représente un taux d'évolution de + 2,8 %.

Dans le 1er degré du secteur public, le taux d'évolution 2008-2007 est de +3,1 %. Le bassin de formation de l'Ouest connaît la plus forte hausse avec +5,5 % et celui des Fleuves la plus faible (+1,8 %).

Dans le second degré du secteur public (y compris le post-bac), le taux d'évolution académique est de +3,4 %. C'est le bassin des Fleuves qui enregistre la plus forte hausse avec +9,6 % et celui de Cayenne la plus faible (+1,8 %).

La non-scolarisation en hausse

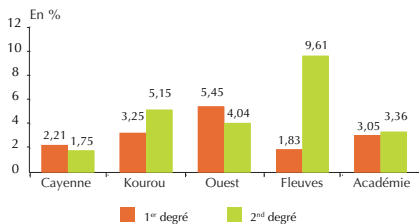
Malgré cette hausse des effectifs à la rentrée 2008, au regard des estimations de population par classe d'âge, 2 883 enfants de 6 à 16 ans ne sont pas scolarisés contre 2 625 à la rentrée précédente.

Ce chiffre est inquiétant car, malgré les efforts de scolarisation dans les 1er et 2nd degrés, il est en hausse depuis la rentrée 2007 alors qu'il décroissait auparavant.

L'autre élément, aussi alarmant, concerne les 3 300 enfants de 3 à 5 ans non scolarisés. Leur nombre progresse et au mois de novembre 2008, seulement 650 d'entre eux étaient inscrits en mairie et placés sur liste d'attente.

Plus de 3 % d'élèves supplémentaires à la rentrée 2008

Taux d'évolution des effectifs des 1^{er} et 2nd degrés à la rentrée 2008 par bassin de formation - secteur public



Source : Rectorat de la Guyane

Dans le domaine des examens, 5 255 diplômes ont été remis à la session 2008, c'est 155 de plus qu'à la session 2007.

Le diplôme national du brevet (DNB) enregistre un taux de réussite de 76 %, soit 5 points de moins que lors de la session 2007 (81,5 %). Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) connaît un taux légèrement inférieur à la session précédente, 75,5 % contre 78,9 %. Le taux de réussite au brevet d'études professionnelles (BEP) est stable avec 55,5 % pour 56,9 % à la session 2007.

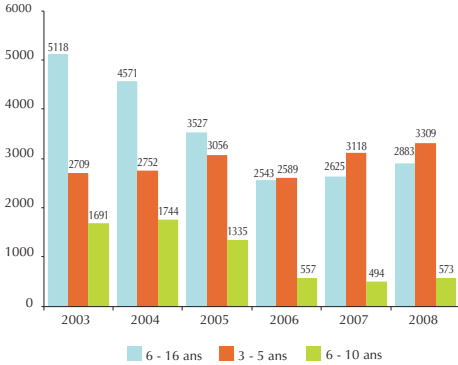
Plus de bacheliers en 2008

(1) Somme des rapports entre les entrées en classe de niveau IV de formation et des effectifs des générations concernées



Toujours plus de non-scolarisés

Effectifs d'élèves non-scolarisés en Guyane



Source : Rectorat de la Guyane

Le baccalauréat, séries générales, est en progression de 3,5 points avec un taux de réussite de 75,2 % contre 71,8 % en 2007 alors que les séries technologiques sont en baisse de 3 points (60,7 % et 63,6 % à la session 2007).

Le niveau du baccalauréat s'établit à 41,1 % pour les terminales générales, technologiques et professionnelles du Ministère de l'Éducation Nationale. Ce taux est en progression de 2 points (38,9 % en 2006) mais reste très éloi-

gné du taux d'accès des DOM (61,8 %) ou de la métropole (63,6 %). Le baccalauréat professionnel enregistre une hausse de 9 points avec un taux de réussite de 67,3 % à la session 2008 contre 58,2 % à la session précédente. Quant au brevet de techniciens supérieurs (BTS), son taux de réussite chute de 7 points avec 43,4 % à la session 2008 et 50,5 % en 2007.

gné du taux d'accès des DOM (61,8 %) ou de la métropole (63,6 %).

Au baccalauréat 2007, toutes séries confondues, 1 171 candidats ont obtenu leur diplôme. Parmi eux, 71,5 %, soit 837 bacheliers, ont décidé de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur : 2,6 % dans des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), 13,8 % dans des sections de techniciens supérieurs (STS), 7,3 % en institut universitaire de technologies (IUT) et 47,8 % en université.

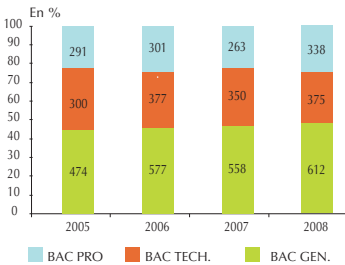
Au total, 591 bacheliers ont poursuivi leurs études en Guyane et 246 ont choisi les Antilles ou la métropole en fonction de la formation envisagée.

A la session 2007, le taux d'accès au baccalauréat s'établit à 41,1 % pour les terminales générales, technologiques et professionnelles du Ministère de l'Éducation Nationale. Ce taux est en progression de 2 points (38,9 % en 2006) mais reste très éloi-

Claude MICHAUD
Rectorat de la Guyane

75 % de réussite au baccalauréat

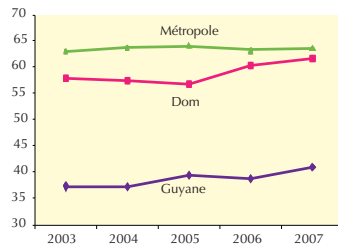
Nombre d'admis aux baccalauréats par session



Source : Rectorat de la Guyane - Ministère de l'Éducation Nationale

Taux d'accès au niveau baccalauréat, toujours à la traîne

Evolution du taux d'accès au niveau IV secteurs public et privé - terminales



Source : Ministère de l'Éducation Nationale

Composition des bassins de formation :

Ouest : Saint-Laurent-du-Maroni, Mana et Awala-Yalimapo.
Fleuves : Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Camopi, Saint-Georges, Ouanary et Régina.
Cayenne : Roura, Matoury, Rémire-Montjoly, Cayenne, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande et Saül.
Kourou : Saint-Elie, Kourou, Iracoubo et Sinnamary.



La Formation Professionnelle Continue : un chantier à ciel ouvert

Avec une population active majoritairement sans diplôme, la formation professionnelle continue doit jouer un rôle d'innovation. Les programmes actuels peinent à réduire les handicaps. Face aux enjeux, le décloisonnement des interventions par public cible pourraient offrir de nouvelles opportunités.

En 2008, l'effectif des bénéficiaires d'actions de la Formation Professionnelle Continue atteint 10 152 individus et semble indiquer une timide prise en compte du levier des compétences comme facteur d'amélioration de la compétitivité. Les salariés représentent plus de 70% de l'ensemble de la population de stagiaires bénéficiant d'actions de formation. Alors que les catégories des jeunes et demandeurs d'emploi ne totalisent que moins de 30% du nombre global de bénéficiaires. La faiblesse relative de la mobilisation du facteur de la qualification, par les structures d'accompagnement des publics très défavorisés (Agence départementale de l'insertion (ADI), ASSE-DIC...), interpelle fortement la capacité des dispositifs actuels à infléchir le lourd handicap des déficits de la formation initiale.

Des adaptations pour la formation professionnelle continue

De fait, l'offre de service classique qui alimente traditionnellement le champ de la formation professionnelle laisse en jachère une large frac-

tion de la population active en déficit de qualification.

En dépit de sa consistance et de sa densité, cette offre n'est pas à la mesure des handicaps majeurs auxquels est confrontée la région Guyane. Un actif sur deux n'a aucun diplôme et moins de 40 % d'une classe d'âge parvient au baccalauréat. L'enjeu de l'employabilité caractérise un défi sociétal justificatif de dispositions spécifiques. Certaines adaptations sont en cours et préfigurent une démarche nécessaire d'hybridation entre dispositifs de droit commun et mécanismes particuliers, pour répondre au lourd déficit de qualification.

A ce titre, le Programme régional d'éducation et de formation de base (PREFOB) succède au dispositif de lutte contre l'illettrisme. Il permet aux entreprises de pouvoir améliorer leurs seuils de compétitivité par l'augmentation de la productivité de leurs salariés, grâce à une meilleure maîtrise de leurs savoirs de base.

De même l'Union des entreprises de la base spatiale (UEBS), sur l'axe du transfert de savoir-faire technologique, peut participer au développement de la filière de l'apprentissage de niveau supérieur – au Cnam et à l'IESG – en offrant des opportunités aux étudiants des domaines scientifiques et technologiques.

En 2008, dans le cadre de ses différents programmes de formation professionnelle, le Conseil Régional a mis en place une centaine d'actions de formation au bénéfice de 811 stagiaires.

L'examen de la répartition des stagiaires en fonction des domaines de formation montre que la moitié des stagiaires (51,9%) a suivi un cursus de développement personnel. Ce type d'action vise le renforcement des savoirs de base ou l'amélioration de

En premier, les salariés des Collectivités Locales

Répartition des stagiaires par organismes financeurs en 2008

En nombre	Organismes financeurs ou prescripteurs	Effectif	%
Adultes et jeunes	Conseil Régional	811	8,0
	Demandeurs d'emploi	Assedic	209
	Adi	557	2,1
	Prefob	1 494	5,5
Salariés	Agefos-Pme	1 857	18,3
	Aref Btp	368	3,6
	Uebs	1 201	11,8
	Cnft	3 200	31,5
	Rsma	455	14,7
Total		10 152	100,0

Source : OREF Guyane



Le développement personnel en premier

Répartition des stagiaires de la formation professionnelle par domaine de formation en 2008

En nombre		
Domaine de formation	Effectif	%
Lettres et arts	4	0,5
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	210	25,9
Génie civil, construction, bois	30	3,7
Mécanique, électricité, électronique	20	2,5
Échange et gestion	56	6,9
Communication et information	9	1,1
Services aux personnes	58	7,1
Services aux collectivités	3	0,4
Domaines du développement personnel	421	51,9
Total	811	100,0

Source : OREF Guyane

Le Conseil Régional principal contributeur

Répartition du financement de la formation professionnelle continue en 2008

En millier d'euros		
	Organisme financeur ou prescripteur	Montant
Adultes et jeunes	Conseil Régional	16 005
Demandeurs d'emploi	Assedic	553
	Adi	1 300
	Prefob	2 156
Salariés	Agefos-Pme	3 332
	Aref Btp	474
	Uebs	467
	Cnfppt	621
Total		24 908

Source : OREF Guyane

l'insertion sociale et professionnelle. L'importance des effectifs concernés souligne fortement la nature du handicap majeur.

Le domaine de l'agriculture concerne un stagiaire sur quatre (25,9%). Ce ratio significatif contredit une tendance à la tertiarisation des formations.

L'analyse de ce même échantillon, par niveau de formation, décèle la prépondérance, avec 41,3%, des initiatives concernant les non diplômés et l'inci-

En 2008, l'ouverture d'une antenne du GRETA et d'un atelier de pédagogie personnalisée à Saint-Georges de l'Oyapock et d'une unité de formation en zone rurale à Maripasoula manifestent de timides avancées.

Pour répondre aux enjeux démographiques (augmentation de la population active), géographiques (éclatement des habitats humains) et aux déficits des niveaux de qualification, l'appareil de formation professionnelle est appelé à un surcroît d'innovation multiréférentielle.

Les parois réglementaires entre formation initiale et continue ou entre demandeurs d'emplois et salariés limitent l'efficacité des dispositifs existants, confrontés à la pénurie de moyens d'action.

Le mécanisme de financement de la FPC différencie des catégories de publics et de branches d'activités, qui rendent peu lisible l'impact des variations financières sur un système complexe dans son organisation.

Ainsi, l'AREF BTP intervient pour les salariés de ce champ d'activité, le CNFPPT, pour les employés des Collectivités Locales, le Pôle emploi

pour les demandeurs d'emploi indemnisés, l'ADI pour les Rmistés.

Cet émiettement du domaine de la FPC suggère la nécessité de concertation entre les différents acteurs. Celle-ci augmentera la cohérence des dispositifs dont l'objectif commun est l'amélioration des niveaux de qualification. Le décloisonnement des logiques d'intervention par public cible, couplé à une dynamique de partenariats intégrés visant l'objectif du développement d'un socle de compétences de base pourrait offrir de nouvelles opportunités.

Les organismes publics et privés (PREFOB, AFPAG, GRETA, GSMA, IESG, SUFPC, ARCNAM) pourraient harmoniser la palette de leur offre de

formation, en associant leurs complémentarités sur l'ensemble du territoire. La mise en place d'une «conférence des organismes financeurs» constituerait un facteur d'intégration, en mutualisant les moyens.

Décloisonner et Intégrer

La programmation régionale peine à réduire les inégalités territoriales

tation aux cursus diplômants universitaires, avec 14,1% de l'offre globale.

La localisation des actions de formation professionnelle continue participe faiblement à la réduction des inégalités territoriales en région Guyane.

Ainsi, 80% des actions de formation professionnelle continue se réalisent dans 4 communes sur 22. Alors que 9 communes ne bénéficient d'aucune action de formation et que 16 communes sur 22 reçoivent moins de 10% des financements de la formation professionnelle.

Roland DELANNON
Carif-Oref Guyane



L'hypertension : un coût de plus en plus élevé en Guyane

Le nombre d'hypertendus est en augmentation croissante et concerne une population plus jeune qu'en France métropolitaine. En Guyane, la prise en charge médicamenteuse enregistre un coût en constante croissance.

Une population à risque en augmentation

La population des hypertendus en Guyane progresse, de 9 080 en 2005 à 11 652 en 2008 (+28% en quatre ans), soit + 8,7% par an en moyenne (France métropolitaine : + 3,4% par an entre 2000 et 2006).

Deux facteurs expliquent cette augmentation.

Le facteur épidémiologique est dû à la forte prévalence du diabète et de l'obésité en Guyane. Ce sont des pathologies fréquemment associées à l'hypertension artérielle (HTA).

L'amélioration de la prise en charge rend plus faible la part de l'HTA non diagnostiquée en France métropolitaine, et on peut supposer qu'il en est de même pour la Guyane.

En 2008, la proportion des femmes est plus importante que celle des hommes (64%). Les hypertendus guyanais sont beaucoup plus jeunes que les patients traités dans l'hexagone : respectivement 58,1 ans (en 2008) et 66,6 ans (en 2006).

Une information complémentaire provenant du Service Médical de l'Assurance Maladie précise le nombre d'admissions en Affections Longue Durée (ALD) pour HTA « sévère » : 387 en 2005, 498 en 2006, 616 en 2007 et

669 en 2008, soit +73% en quatre ans. On observe également une augmentation des prises en charge en ALD de pathologies susceptibles de compliquer une HTA (AVC invalidant, insuffisance cardiaque grave, néphropathie chronique...).

Au cours des dernières années, suite aux recommandations sanitaires, les modalités thérapeutiques ont changé :

le recours aux polythérapies est plus fréquent et la prise en charge du risque cardiovasculaire plus précoce (prescriptions d'anti-diabétiques, de statines, d'antiagrégants plaquettaires...). De fait, le coût moyen des traitements liés à l'hypertension a beaucoup augmenté (+40% entre 2000 et 2006 en France métropolitaine).

En Guyane, cinq classes d'antihypertenseurs sont recommandées par la Haute Autorité de Santé : diurétiques, bêtabloquants, inhibiteurs calciques, inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et antagonistes des récepteurs de l'angiotensine (sartans). Les diurétiques sont les antihypertenseurs les moins coûteux. Les sartans sont beaucoup plus onéreux que la plupart des IEC ; aucun sartan n'a son équivalent générique.

La prise en charge médicamenteuse : un coût de plus en plus élevé en Guyane

L'hypertension

L'hypertension artérielle (HTA) est définie par une pression artérielle trop élevée. Ce n'est pas une maladie, mais elle représente un facteur de risque dans la survenue de pathologies cardiaques, cérébrales, rénales..., ce qui justifie la nécessité de la traiter.

La méthode de mesure de l'hypertension est issue des systèmes informationnels de l'Assurance Maladie de la CGSS Guyane.

Il s'agit des patients ayant eu au moins deux prescriptions, délivrées à des dates différentes, de médicaments antihypertenseurs remboursés par l'Assurance Maladie dans l'année.



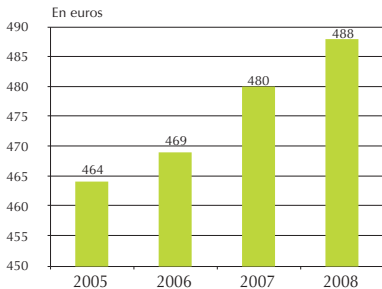
La structure des patients traités selon une monothérapie ou une polythérapie est stable durant la période étudiée. En Guyane, beaucoup plus de patients sont en monothérapie, à l'inverse de la France métropolitaine. La part des bithérapies est identique dans l'un et l'autre territoire.

La proportion de patients sous sartans est très supérieure à ce qui est observé en France métropolitaine. De même, les inhibiteurs calciques sont prescrits à presque la moitié des patients sous traitement antihypertenseur, alors que ce taux n'est que de 29% en France métropolitaine. En revanche, on peut s'interroger sur la proportion de patients soignés par diurétiques, extrêmement faible en Guyane comparativement à l'hexagone

Monothérapies ou polythérapies ?

La proportion de patients hypertendus traités par antidiabétiques, statines ou antiagrégants plaquettaires augmente

Coût annuel total, en Guyane, du risque cardiovasculaire par patient traité par un antihypertenseur



Source : CGSS Guyane

Pour en savoir plus :

Points de repère – Octobre 2007 – Numéro 10 – Hypertension artérielle et facteurs de risque associés : évolution des traitements entre 2000 et 2006. CNAMTS

Bulletin épidémiologique hebdomadaire – Institut de Veille Sanitaire – N° 49-50 du 16 décembre 2008 : Numéro thématique – Surveillance de l'hypertension artérielle en France

Prise de sartans supérieure à la métropole

Taux de patients hypertendus selon la classe thérapeutique (antihypertenseurs) en Guyane

En %	France métropolitaine 2006				
	2 005	2 006	2 007	2 008	
Sartans	48	50	50	50	37
IEC	31	30	30	30	29
Diurétiques	20	19	19	19	55
Bêtabloquants	24	23	23	23	39
Inhibiteurs calciques	44	45	46	46	29
Autres antihypertenseurs	9	8	8	8	9

Source : CGSS Guyane

Constante augmentation des traitements antidiabétiques

Taux de patients hypertendus selon la classe thérapeutique (autres qu'antihypertenseurs) en Guyane

En %	France métropolitaine 2006				
	2 005	2 006	2 007	2 008	
Antidiabétiques	22	22	24	24	17
Statines	18	18	22	24	34
AAP	18	18	19	20	29

Source : CGSS Guyane

régulièrement au cours de la période, notamment celle des patients sous statines. Néanmoins, les proportions de patients hypertendus sous statines ou antiagrégants plaquettaires restent très en deçà de celles de la France métropolitaine.

Le coût annuel moyen global du traitement médicamenteux des hypertendus en Guyane augmente de 24€ en quatre ans et atteint 488€ par patient en 2008. Il est appelé à augmenter encore si la proportion de patients sous statines et

antiagrégants plaquettaires s'accroît, comme le suggèrent les recommandations. Le coût total des médicaments consommés par les hypertendus du seul Régime Général pour leur pathologie et les risques cardiovasculaires liés est de 5,7 millions d'€ en 2008 en Guyane (+35% en quatre ans). Face à l'enjeu économique, la prise en charge médicamenteuse des patients hypertendus devrait reposer, à efficacité comparable, sur une large utilisation des classes thérapeutiques les moins onéreuses et des médicaments génériques, moins chers.

Claude CONAN
CGSS de Guyane
Jean-Yves GIROT
DRSCM de Guyane



Les naissances marquent le pas en 2008

La population de la Guyane poursuit sa croissance démographique à un rythme soutenu. En 2008, les naissances diminuent par rapport à 2007 et les décès sont estimés à la hausse. La Guyane présente un profil démographique atypique en comparaison avec les autres régions ultrapériphériques.

À u premier janvier 2008, la population de la Guyane est estimée à 221 500 habitants. En 2008, la Guyane reste la région française ayant le plus fort accroissement de la population, soit 3,7% en un an. La croissance démographique de la Guyane est portée essentiellement par l'excédent naturel, les naissances étant supérieures aux décès. Le solde migratoire positif, plus d'arrivées que de départs du département, contribue également à l'augmentation de la population. La structure par âge de la population se caractérise par sa jeunesse. Les personnes de moins de 20 ans constituent 45% de la population, leur part est stable depuis 1990. La jeunesse de la population guyanaise va de pair avec

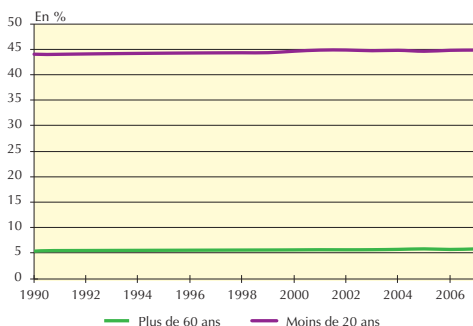
une faible proportion de personnes âgées de plus de 60 ans. Elles représentent seulement 6% de l'ensemble de la population, là aussi cette part est très stable dans le temps.

En 2008, 6 247 enfants, 3 217 garçons et 3 030 filles sont nés de mère domiciliée en Guyane. Après trois années consécutives de hausse, le nombre de naissances diminue de 139 par rapport à l'année précédente. Les deux principales communes de la région, Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni, fournissent à peu près le même nombre de nouveau-nés, respectivement 1 529 et 1 515 soit un quart des naissances chacune⁽¹⁾. Malgré un léger recul, le taux de natalité reste très élevé : il est de 29 naissances pour mille habitants, contre 15 en Guadeloupe et 13 en Martinique tout comme au niveau national. Depuis 1990, le nombre de femmes d'âge fécond a fortement augmenté en Guyane (+86%) mais un peu moins que l'ensemble de la population (+89%). En parallèle, l'âge moyen à la maternité continue à s'élever : il atteint 27,8 ans en 2006, soit deux ans de moins que le niveau national. La Guyane est de loin la région ayant l'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé : 381 enfants pour 100 femmes en âge de procréer contre 199 au niveau national en 2006.

Tassement des naissances

Une population jeune

Population des moins de 20 ans et plus de 60 ans



Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

(1) Il s'agit des naissances domiciliées (mère résidant dans la commune) et non enregistrées (enfants nés dans la commune) et alors que la population de Cayenne est actuellement près du double de celle de Saint-Laurent-du-Maroni.



Une population toujours en forte croissance

Année	Population au 1er janvier	Naissances	Décès	Solde naturel	Taux de natalité	Taux de mortalité
1999	155 760	4 907	690	4 217	30,9	4,1
2000	162 018	5 149	635	4 514	31,1	6,9
2001	168 614	5 137	660	4 477	29,8	7,0
2002	176 638	5 276	669	4 607	29,2	6,8
2003	184 792	5 553	721	4 832	29,4	6,9
2004	193 167	5 312	724	4 588	27,1	6,7
2005	199 206	5 998	705	5 293	29,6	6,6
2006	205 954	6 276	711	5 565	29,9	6,7
2007	213 500*	6 386	690	5 696	29,4	7,1
2008	221 500*	6 247	736*	5 511*		

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil

*estimations

Les enfants nés en 2008 sont 16% à avoir une mère âgée de 35 ans ou plus contre 21,5% au niveau national. Il y a presque autant d'enfants nés de mères de plus de 35 ans qu'il y en a de mères de moins de 20 ans, respectivement 1 004 et 1 033. Pour la première fois au cours des dix dernières années, ces naissances précoces dépassent le seuil de 1 000. Elles sont en augmentation constante depuis 2004 et représentent aujourd'hui 17% des naissances vivantes contre 7% et 8% en Guadeloupe et en Martinique. Parmi les naissances précoces, 54 sont issues de mères âgées de moins de 15 ans.

Des décès à la hausse

En 2008, les décès domiciliés dans la région sont estimés à 736. Si cette estimation établie à partir des données disponibles pour les dix premiers mois de l'année se confirme, le nombre de décès augmenterait de 46 par rapport à 2007 après avoir diminué entre 2006 et 2007. Les décès augmenteraient donc de 6,7% en 2008. La hausse des décès est conforme à l'évolution nationale mais elle est plus importante en

Guyane. Le nombre de décès progresse de 2,3% en France, 4,3% en Guadeloupe et diminue de 3,1% en Martinique. Le taux de mortalité infantile est plus de trois fois supérieur au niveau national : on compte 12 enfants décédés avant l'âge d'un an pour mille naissances vivantes en 2007. Ce chiffre est en très légère diminution par rapport à l'année précédente.

Les espérances de vie à la naissance sont de 74,4 ans pour les hommes et 80 ans pour les femmes. Parmi les Dom, seule la Réunion atteint des niveaux d'espérances de vie à la naissance plus faible que ceux de Guyane.

Les RUP, Régions Ultrapériphériques, sont des territoires rattachés à l'Union Européenne du fait de leur appartenance à l'un des 27 pays membres de l'Union. Sept régions ont le statut de RUP : les quatre Départements d'Outre-mer français (la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion), les deux régions autonomes portugaises (les Açores et Madère), et la communauté autonome espagnole des îles Canaries.

La Guyane est la seule RUP située sur le continent sud-américain. Les autres RUP ont en commun leur insularité. De plus, la région se distingue par sa grande superficie par rapport aux autres RUP : près de 90 000 km², soit la taille du Portugal. La Guyane est pourtant le territoire le moins peuplé avec 221 500 habitants au 1er janvier 2008. Elle pèse pour 5% dans la population totale des RUP (4,4 millions d'habitants). Par conséquent, la Guyane a, de loin, la plus faible densité : 3 habitants au km². A l'autre extrême, on retrouve la Martinique avec 356 habitants au km².

Une situation démographique singulière parmi les RUP

La structure par âge de la population de Guyane est jeune en comparaison des autres RUP. En particulier la proportion des moins de 20 ans est élevée : 45%, soit dix points de plus que la Réunion, second RUP de ce point de vue.

La Guyane a une fécondité élevée qui contraste nettement avec la fécondité très basse des RUP espagnoles et portugaises (les Canaries, les Açores et



Démographie

La Guyane toujours aux extrêmes

Indicateurs démographiques des RUP

	Population totale en 2008	Taux de natalité en 2008 (%)	Taux de mortalité en 2007 (%)	Taux de mortalité infantile en 2007 (%)	Indicateur conjoncturel de fécondité en 2006 (enfants par femmes)	Proportion de naissances hors mariage en 2008 (%)	Part des moins de 20 ans en 2007 (%)	Part des plus de 60 ans en 2007 (%)
Canaries	2 041 468	9,8 (*)	6,5	4,0	1,2 (*)	50,6 (*)	21,2 (**)	17,0(**)
Madère	246 689 (*)	11 (*)	10,4	5,0	1,4 (*)	29,4 (*)	32,1	13,1
Açores	244 006 (*)	11,7 (*)	9,2	3,0	1,5 (*)	24,6 (*)	34,4	12,4
Guadeloupe	405 500	14,2	6,6	6,1	2,3	74,4	30,7	16,9
Martinique	402 000	13,3	7,1	8,8	2,0	72,5	28,5	18,5
Guyane	221 500	28,2	3,2	12,1	3,8	87,9	44,9	5,9
Réunion	802 000	18,6	5,0	6,1	2,4	69,5	34,9	11,3

Sources : Insee, Ine Portugal, Ine Espagne

(*) Chiffres de 2007

(**) Chiffres de 2008

Madère). Le nombre d'enfants par femmes en Guyane est plus de deux fois supérieur à celui de ces RUP. De même, la Guyane a un taux de natalité plus de deux fois supérieur aux autres RUP (29 naissances pour mille habitants) à l'exception de la Réunion (19 pour mille). Dans le même temps,

les femmes ont des enfants plus tôt qu'ailleurs.

Du fait de la jeunesse de sa population, la Guyane détient le plus faible taux de mortalité : 3,2 décès pour mille habitants en 2007. En revanche, on enregistre plus de décès avant l'âge de un an pour mille naissances vivantes que

dans les autres RUP. Le taux de mortalité infantile de la Guyane (12 pour mille) est par exemple quatre fois plus élevé que celui des Açores et trois fois plus grand que celui des îles Canaries.

Laurent DAUDÉ
Hugues HORATIUS-CLOVIS

Méthodologie

Jusqu'à présent, les résultats du dernier recensement général de la population de 1999 servaient de base aux estimations de la population.

Cette année, les premiers résultats définitifs du nouveau recensement permettent d'établir la population de référence au 1er janvier 2006 à partir des cinq premières enquêtes annuelles de recensement, collectées de 2004 à 2008. Cela a conduit à réviser les estimations de population postérieures à 1999. Désormais, les estimations de population jusqu'au 1er janvier 2006 inclus sont définitives. Les estimations au 1er janvier 2007 et 2008 restent provisoires et seront révisées l'an prochain, avec la disponibilité de nouveaux résultats définitifs du recensement.

Définitions

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes sur une période à la population totale moyenne de la même période.

Indicateur conjoncturel de fécondité : somme des taux de fécondité par âge observés à une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge restaient inchangés.

Taux de mortalité : rapport entre le nombre de décès sur une période à la population totale moyenne sur la même période.

Taux de mortalité infantile : rapport du nombre d'enfants décédés à moins d'un an à l'ensemble des enfants nés vivants.

RÉDACTION

Directeur de la publication : R. Jean

Comité de rédaction :

- Rédactrice en chef : É. Lauret
- Relecture : J.-C. Courbain,
P. Hernandez, H. Le Grand, G. Para, E. Chesnel
- Membres :
G. Forgeot, J.-C. Lambert, P. Valadou

- Fabrication :
Maquette
IDC

MONTAGE IMPRESSION

IDC

ISSN : 0987-4216

COMMISSION PARITAIRE : 2082 AD

Dépôt légal : Juin 2009

EN COUVERTURE

Photo : Annick Couillaud

Tarif en vigueur

Prix au n° : 8€

Antiane-Éco est disponible en kiosques et librairies

DIFFUSION

DIRAG :

41, rue Bébian

97158 Pointe-à-Pitre
Cédex

Tél : 0590 21 47 00

www.insee.fr/guadeloupe

SR GUADELOUPE :

Rue des Bougainvilliers
BP 96

97102 Basse-Terre
Cédex

Tél : 0590 99 36 70

www.insee.fr/guadeloupe

SR MARTINIQUE :

Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
B.P. 641

97262 Fort-de-France
Cédex

Tél : 0596 60 73 60

www.insee.fr/martinique

SR GUYANE :

Avenue Pasteur
B.P. 6017

97306 Cayenne
Cédex

Tél : 0594 29 73 00

www.insee.fr/guyane